

EGTN
Société Anonyme au capital de 3.445.500 €
Siège social : 30 avenue du Général Koenig, PB 34 SANTES
59536 WAVRIN CEDEX
RCS LILLE 455 504 324

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL EXERCICE 2008

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Santes,
Le 20 Mai 2009

David FABRY
Président Directeur Général

- Comptes sociaux au 31 Décembre 2008
- Comptes consolidés au 31 Décembre 2008
- Rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008 sur les comptes sociaux et consolidés présenté à l'assemblée générale mixte du 22 Juin 2009
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 2008
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2008
- Rapport du Président du conseil d'administration, en application de l'article L 225-37 dernier alinea du Code de Commerce, sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président
- Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau au titre de l'exercice 2008

Bilan S.A.E.G.T.N.

Au : 31/12/2008

N° SIRET: 4556043240092

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2007	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement				
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	70 210	70 011	198	7 746	
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	70 210	70 011	198	7 746	
	Corporel	Terrains	1 058 143	517 593	540 550	588 376
	Constructions	8 554 734	5 394 749	3 159 985	3 474 260	
Inst. techniques, mat. out. industriels	2 735 314	2 045 162	690 152	862 838		
Autres immobilisations corporelles	511 040	440 136	70 903	103 086		
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes				5 353		
Total	12 859 233	8 397 640	4 461 592	5 033 914		
Financier (2)	Participations évaluées par équivalence					
Autres participations	1 973 284		1 973 284			
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	28 021		28 021	12 551		
Total	2 001 305		2 001 305	12 551		
Total de l'actif immobilisé		14 930 749	8 467 652	6 463 096	5 054 212	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	117 468		117 468	114 606
	En cours de production de biens					
	En cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Total	117 468		117 468	114 606	
	Créances (3)	Avanc. acomptes versés / commandés				32 820
	Clients et comptes rattachés	2 820 864	127 103	2 693 760	3 342 555	
	Autres créances	2 040 686		2 040 686	299 046	
	Capital souscrit et appelé, non versé					
Total	4 861 550	127 103	4 734 447	3 641 601		
Divers	Valeurs mobilières de placement	4 676		4 676	3 500 902	
(dont actions propres :						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	16 884		16 884	233 793		
Total	21 561		21 561	3 734 695		
Charges constatées d'avance		24 880		24 880	100 649	
Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance		5 025 460	127 103	4 898 357	7 624 372	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursements des emprunts						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif		19 956 209	8 594 755	11 361 453	12 678 585	
(1) Dont droit au bail						
Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Comptabilité tenue en

Compte de résultat

SA E.G.T.N.

Périodes 01/01/2008 31/12/2008 Durées 12 mois
01/01/2007 31/12/2007 12 mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue { Biens	31 220		31 220	43 464	
	{ Services	8 979 543		8 979 543	10 763 818	
	Chiffre d'affaires net	9 010 764		9 010 764	10 807 282	
	Productions stockées					
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			2 560		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			67 145	31 866	
	Autres produits			5 586	5 704	
	Total			9 086 056	10 844 852	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats					
	{ Variations de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats				200	
	{ Variations de stocks			(2 862)	16 736	
	Autres achats et charges externes (3)			4 296 816	5 106 662	
	Impôts, taxes et versements assimilés			552 170	569 048	
	Salaires et traitements			2 681 256	2 839 843	
	Charges sociales			1 191 027	1 289 441	
	- sur immobilisations			623 747	687 074	
	Dotations d'exploitation { amortissements					
	{ provisions					
	- sur actif circulant			18 661	607	
- pour risques et charges				23 998		
Autres charges			4 118	4 000		
	Total			9 364 937	10 537 612	
Résultat d'exploitation				A	(278 881)	307 240
Contr. somm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					
	Perte supportée ou bénéfice transféré					
Recettes financières	Produits financiers de participations (4)			11 760	8 151	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			7 450		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				97 409	
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			177 320	220 484	
	Total			196 531	326 044	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			39 826	7 890	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				63 688	
	Total			39 826	71 578	
Résultat financier				D	156 705	254 466
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	(122 175)	561 706

Comptabilité tenue en

Compte de résultat

SA E.G.T.N.

Périodes	01/01/2008	31/12/2008	Durées	12	mois
	01/01/2007	31/12/2007		12	mois

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 610	1 007
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 382	2 498 855
	Reprises sur provisions et transferts de charges	141 480	204 840
	Total	165 472	2 704 704
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	329 829	1 224
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		639 358
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	126 518	193 185
	Total	456 347	833 768
Résultat exceptionnel		F (290 875)	1 870 935
Participation des salariés aux résultats		G	77 699
Impôt sur les bénéfices		H	242 036
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		(413 050)	2 112 907
Renvois	(1) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	46 406	
	(2) Dont { charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
	(3) Y compris - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
	(4) Dont produits concernant les entités liées		
	(5) Dont intérêts concernant les entités liées		

Comptabilité tenue en



Sommaire

1 Faits marquants

- 1.1 Evènements principaux
- 1.2 Principes, règles et méthodes comptables
- 1.3 Changements de méthodes comptables
- 1.4 Evaluation des stocks
- 1.5 Evaluation des immobilisations incorporelles
- 1.6 Evaluation des immobilisations corporelles
- 1.7 Evaluation des titres de participations
- 1.8 Evaluation des créances et dettes
- 1.9 Evaluation des provisions pour risques et charges

2 Informations relatives au bilan

- 2.1 Immobilisations et amortissements
- 2.2 Filiales et participations
- 2.3 Eléments concernant les entreprises liées et les participations
- 2.4 Inventaire des valeurs mobilières
- 2.5 Etat des échéances des créances et des dettes
- 2.6 Composition du capital social
- 2.7 Situation fiscale latente
- 2.8 Provisions
- 2.9 Dettes garanties par des sûretés réelles



- 3 Autres informations**
- 3.1 Rémunérations des dirigeants**
- 3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**
- 3.3 Ventilation du chiffre d'affaires net**
- 3.4 Ventilation de l'effectif moyen**
- 3.5 Détails des produits financiers**
- 3.6 Détail du résultat exceptionnel**
- 3.7 Autres informations**
- 3.8 Informations sociales**
- 3.9 Informations sur les cautions**
- 3.10 Engagements de crédit-bail**
- 3.11 Engagements de départ en retraite**
- 3.12 Droits individuels à la formation**
- 3.13 Charges constatées d'avance**
- 3.14 Produits à recevoir - Charges à payer**
- 3.15 Evènements postérieurs à la clôture**
- 3.16 Honoraires du commissaire aux comptes**



1 Faits marquants

1.1 Evènements principaux

Le 21 septembre 2007, la société Cap Holding (contrôlée par la famille Fabry et dirigée par Monsieur David Fabry) a acquis 94 % des actions de la société E.G.T.N.

Suite à cette prise de contrôle majoritaire, la société EGTN a pris des participations dans les Sociétés Civiles Immobilières Fabry Roussies et RIM pour un montant total de 1 972 286 €, puis dans la société ECN pour 998 €.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, la société E.G.T.N. applique les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 et CRC 2004-06. Dans ce cadre, les immobilisations significatives font l'objet d'une analyse par composants, les durées d'amortissement de chacun des composants correspondent aux durées d'utilités des biens concernés.

1.3 Changements de méthodes comptables

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

1.4 Evaluation des Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode : Premier entré/Premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

1.5 Evaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties selon leur durée d'utilisation sur les durées suivantes :

Logiciels	Linéaire	1 à 2 ans
-----------	----------	-----------

1.6 Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition ainsi que les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charges.

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur durée d'utilisation sur les durées suivantes :

Constructions (en fonction des composants)	Linéaire	Entre 15 et 40 ans
Agencements et aménagements des terrains	Linéaire	10 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	Entre 8 et 40 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	Entre 4 et 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire et dégressif	Entre 3 et 10 ans

Dans le cas où la durée d'utilisation est supérieure à la durée d'usage, un amortissement dérogatoire, lorsqu'il est autorisé, est constaté pour la différence.

1.7 Evaluation des titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur d'apport.

Lorsque leur valeur d'utilité estimée à la clôture de l'exercice en fonction des perspectives de rentabilité et/ou de la situation nette de chaque filiale devient inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constatée.

1.8 Evaluation des créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement connues à la clôture de l'exercice.

1.9 Evaluation des provisions pour risques et charges

Les provisions sont constituées dans le respect des principes comptables, les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Immobilisations et amortissements

Rubriques et postes	Immobilisations				Amortissements pour dépréciation					
	Valeur brute au début de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Impact changement méthode		Augmen- tations	Dimi- nutions	Cumulés à la fin de l'exercice
						Amortissement Dérogatoire	report à nouveau			
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement										
Frais de recherche et de développement										
Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires										
Fonds commercial										
Autres immobilisations incorporelles	69 860	350		70 210	62 114			7 897		70 011
Avances et acomptes (immobilisations incorporelles)										
	69 860	350		70 210	62 114			7 897		70 011
Immobilisations corporelles :										
Terrains, agencements terrains	1 050 344	7 800		1 058 144	461 867			55 626		517 593
Constructions	8 548 399	6 335		8 554 734	5 074 139			320 610		5 394 749
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 705 990	28 325		2 735 315	1 844 152			201 010		2 045 162
Autres immobilisations corporelles	504 618	6 422		511 040	401 532			38 504		440 136
Immobilisations corporelles en cours										
Avances et acomptes (immobilisations corporelles)	5 353		5 353	-						
	12 615 704	48 882	5 353	12 659 233	7 781 790			615 850		8 397 640
Immobilisations financières										
Participations	-	1 973 284		1 973 284						
Créances rattachées à des participations										
Autres titres immobilisés										
Prêts										
Autres immobilisations financières	12 551	15 470		28 021						
	12 551	1 988 754		2 001 305						



2.2 Filiales et participations

La SA E.G.T.N a acquis au cours de l'exercice 2008 les titres de participation suivants :

	Nombre de titres	Valeur unitaire d'acquisition des titres	Valeur des titres au bilan	% de détention du capital de la société	Capitaux propres de la société
SCI Fabry Roussies	133	9 776	1 365 218	99.25	36 359
SCI RIM	99	5 840	607 068	99.00	131 477
SARL ECN	998	1	998	99.80	998
Total	1 230		1 973 284		96 116

2.3 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		1 973 284
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	569 071	
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303 072	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		



2.4 Inventaire des valeurs mobilières

Nombre	Nature	Comptabilité	Estimation	PV latente	MV latente
19	CIE NAT Cont	4 676	4 676		
Total		4 676	4 676	0	0

2.5 Etat des échéances des créances et des dettes

Rubriques et Postes	Montant	Échéance	à + d'1an (4)
	brut	à 1 an au plus	
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	28 021		28 021
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	2 820 864	2 820 864	
Autres créances	2 040 686	2 040 686	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 880	24 880	
Dettes	4 914 451	4 886 430	28 021
Autres emprunts obligataires (1)	23 727	23 727	
Emprunts (1) et dettes auprès des établissements de crédit (2) (3)	2 254 374	374 391	1 879 983
Emprunts et dettes financières divers (1)	138 532	19 260	119 272
Avances et acomptes reçus sur commandes	669	669	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	789 880	789 880	
Dettes fiscales et sociales	835 327	835 327	
Groupe et associés	10 697	10 697	
Autres dettes	13 060	13 060	
Produits constatés d'avance			
	4 066 266	2 067 011	1 999 255
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 222 840,99		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 209		
(2) dont :			
- à deux ans au maximum à l'origine			
(3) Dettes dont l'échéance est à plus de 5 ans	508 555		



2.6 Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	172 275	20 euros
Actions composant le capital social en fin d'exercice	172 275	20 euros

Variation des capitaux propres

Capitaux propres au 31 décembre 2007	10 191 874
Distributions de dividendes	(2 497 988)
Résultat de l'exercice	(413 050)
Variation des subventions d'investissements	(14 382)
Variation des provisions réglementées sur l'exercice	(52 798)
Capitaux propres au 31 décembre 2008	7 213 656

2.7 Situation fiscale latente

Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :

• provision pour congés à payer	185 824 €
• contribution sociale de solidarité	14 401 €
• participation des salariés	/€
Total	200 225 €

Autres éléments :

• Écart sur OPCVM déduit fiscalement	/€
Total	200 225 €
Allègement de la dette future d'impôt	66 742 €

Accroissement de la dette future d'impôts

• Amortissements dérogatoires	2 407 288 €
-------------------------------	-------------



2.8 Provisions

Rubrique et postes	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Reprise de provisions utilisées	Reprise de provisions devenues sans objet	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissement	50 124	16 285		26 795	39 614
Amortissements dérogatoires	2 449 575	70 398		112 685	2 407 288
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	2 000			2 000	
Provisions pour indemnités de départ en retraite	80 698			39 009	41 689
Provision pour impôt	-	39 836			39 836
Provisions pour dépréciation					
Sur comptes clients	108 450	18 662		9	127 103
	2 690 847	145 181		180 498	2 655 530

2.9 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

3 Autres informations

3.1 Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres :	
• des organes d'administration : jetons de présence	5 000 €
• des organes de direction : "La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes."	



3.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	- 122 175 €	/
Résultat exceptionnel	- 290 875 €	/
Participation des salariés	- €	/
Résultat comptable	- 413 050 €	/

Méthode employée pour la ventilation de l'impôt

Calcul de l'impôt par catégorie de résultat par application à chaque résultat du taux d'impôt réel compte tenu des déductions et réintégrations fiscales.

3.3 Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité :

	Montant
Ventes déchets	31 221 €
Conditionnement	5 752 529 €
Entrepôt	1 163 467 €
Transports	978 199 €
Divers	1 085 348 €
Total	9 010 764 €

(en fonction des produits, familles de produits, etc).

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation ne représente pas une valeur significative

3.4 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	15
Employés	7
Ouvriers	83
Apprentis	1
Total	109



3.5 Détails des produits financiers

• Dividendes des sociétés en participations	-
• Produits de cessions des valeurs mobilières	177 321
• Intérêts sur créances	11 760
• Reprise sur provisions	-
• Divers	7 450

• Total	196 531

3.6 Détail du résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels

• Produits sur opérations de gestion	9 610
• Quote part de subvention virée au résultat	14 382
• Prix cession des immobilisations	-
• Reprise provision investissement	26 795
• Reprise sur amortissement dérogatoire	112 685
• Reprise provision pour litiges	2 000

• Total	165 472

Les charges exceptionnelles

• Charges sur opération gestion	329 829
• Valeur nette comptable	-
• Dotation provision investissement	16 284
• Dotations aux amort. Dérogatoires	70 398
• Dotations aux prov. Grosses réparations	39 836

• Total	456 347

3.7 Autres informations

La société E.G.T.N. est société consolidante dans un périmètre de consolidation incluant les SCI Fabry Roussies, SCI RIM et SARL ECN.



3.8 Informations sociales

- Participation des salariés

Suite à l'accord dérogatoire signé le 23 juin 1995, une provision pour investissement est comptabilisée.

Montant cumulé au 31 décembre 2008 : 39 614 €

- Retraite cadre

La SA E.G.T.N. a souscrit à compter du 1er janvier 1996 un contrat retraite article 83 pour l'ensemble de ses cadres.

3.9 Informations sur les cautions

Caution émise en faveur de la direction générale des douanes et droits indirects en date du 12/10/2006 pour un montant de : 49 000 €.

3.10 Engagement de crédit-bail

Rubriques	Matériel de transports	
Valeur d'origine	209 050 €	
Amortissement		
Antérieurs	30 751 €	
Exercice en cours	41 810 €	
Valeur nette	136 489 €	
Redevances payées		
Antérieures	36 517 €	
Exercice en cours	46 407 €	
Total	82 924 €	
Redevances à payer		
A un an au plus	46 154 €	
A plus d'un an et moins de 5 ans	101 516 €	
Total	147 670 €	
Valeur résiduelle	2090 €	



3.11 Engagements de départ en retraite

La SA E.G.T.N. a souscrit, en date du 1er décembre 1996, un contrat pour le versement des indemnités de fin de carrière.

Les droits acquis sont calculés selon une méthode actuarielle tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et d'une hypothèse d'évolution des salaires. L'engagement de retraite est estimé au 31/12/2008 à 109 338 €.

Une provision est constituée au passif du bilan pour la différence entre l'engagement de retraite et la somme des versements effectués sur le contrat.

3.12 Droit Individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 9587 heures au 31 décembre 2008 ; la valeur correspondante est estimée à 170 000 €.

3.13 Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	24 880 €
------------------------	----------



3.14 Produits à recevoir - Charges à payer

Produits à recevoir		Charges à payer	
Participation groupes	11 760	Congés à payer	258 988
Rabais, remises, ristournes à obtenir sur factures à recevoir		- y compris charges sociales et fiscales	69 132
Rabais, remises, ristournes sur factures à établir	801	Associés	5 000
Sécurité sociale	8 111	Banques et valeurs mobilières de placement	2 473
État	182 073	Factures à recevoir	85 204
Personnel	142	Personnel	86 164
Divers		Participation des salariés	-
		Sécurité sociale	37 912
		Etat	203 939
	202 887		679 680

3.15 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait marquant n'est à signaler.

3.16 Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 décembre 2008 modifiant l'article R.123-198 du Code de commerce relatif aux informations devant figurer dans l'annexe aux comptes annuels, les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés en charges pour l'exercice 2008 s'élèvent à 70 250 €.

Sommaire

RAPPORT	
1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	
1.1 BILAN CONSOLIDE	
1.1.1 <i>Actif</i>	
1.1.2 <i>Passif</i>	
1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	
1.3 TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE	
1.4 EXPLICATION DES POSTES DU TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE.....	
1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	
1.5.1 <i>Capitaux propres part du groupe</i>	
1.5.2 <i>Capitaux propres part des minoritaires</i>	
2 PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION	
2.1 PRELIMINAIRES	
2.2 ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS	
2.3 FAITS MARQUANTS.....	
2.4 CONFORMITE AU REFERENTIEL IFRS.....	
2.5 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	
2.5.1 <i>Règles de présentation</i>	
2.5.2 <i>Estimations et jugements</i>	
2.5.3 <i>Méthodes de consolidation</i>	
2.5.4 <i>Date de Clôture</i>	
2.5.5 <i>Méthode et principes appliqués</i>	
2.6 IDENTIFICATION DES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE	
2.7 VARIATIONS DE PERIMETRE ET DES POURCENTAGES D'INTERETS :	
3 NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS	
3.1 BILAN CONSOLIDE.....	
3.1.1 <i>Actif non courant</i>	
3.1.2 <i>Actif courant</i>	
3.1.3 <i>Capitaux propres, réserves et résultat consolidés</i>	
3.1.4 <i>Passif non courant</i>	
3.1.5 <i>Passif courant</i>	
3.1.6 <i>Instruments financiers inscrits au bilan et au compte de résultat</i>	
3.2 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE DES ACTIVITES EN EXPLOITATION.....	
3.2.1 <i>Impôts sur les bénéfices</i>	
3.2.2 <i>Charges de personnel</i>	
3.2.3 <i>Résultat financier</i>	
4 INFORMATION SECTORIELLE DES ACTIVITES EN EXPLOITATION (K€)	
5 INFORMATION PROFORMA POUR LES SCI ACQUISES	

- 6 INFORMATION SUR LES PARTIES LIEES.....
- 7 REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 8 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS
- 8.1 ENGAGEMENTS BILAN DONNES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Bilan consolidé

Actif

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	3.1.1.1	199	7 745
Immobilisations corporelles, matériels et outillages	3.1.1.2	6 990 883	4 958 527
Autres actifs financiers	3.1.1.3	28 022	12 552
Impôts différés actifs	3.1.1.4	1 595	0
Actif non courant		7 020 699	4 978 824
Stock, produits et services en cours	3.1.2.1	117 468	114 606
Clients et autres débiteurs	3.1.2.2	4 424 842	3 674 422
Impôt courant			
Autres actifs courants	3.1.2.3	82 408	143 795
Titres négociables	3.1.2.4	4 677	3 500 903
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.1.2.4	18 931	233 793
Actif courant		4 648 326	7 667 519
TOTAL ACTIF		11 669 025	12 646 343

Passif

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Capital souscrit		3 445 500	3 445 500
Primes d'émission		1 353 404	1 353 404
Réserves		2 231 302	3 471 848
Résultat		-347 577	1 257 443
Capitaux propres - Part Groupe	1.5.1	6 682 629	9 528 195
Intérêts minoritaires	1.5.2	16 003	0
Capitaux Propres		6 698 632	9 528 195
Emprunts long-terme	3.1.4.2	2 220 043	90 772
Impôts différés passifs	3.1.4.1	456 392	631 439
Provision pour retraite	3.1.4.1	41 690	80 698
Provisions (non courant)		39 836	
Passif non courant		2 757 961	802 909
Fournisseurs et autres créditeurs	3.1.5.3	1 672 833	2 264 615
Emprunts court-terme	3.1.5.2	539 599	48 624
Impôt courant	3.1.5.3		0
Autres passifs courants	3.1.5.3		0
Provisions (courant)	3.1.5.1	0	2 000
Passif Courant		2 212 432	2 315 239
TOTAL PASSIF		11 669 025	12 646 343

Compte de résultat consolidé

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Activités en exploitation			
Chiffre d'affaires		9 106 866	10 807 282
Autres produits des activités ordinaires		36 274	42 471
Produits des activités ordinaires		9 143 140	10 849 753
Matières premières et autres approvisionnements		684 106	751 492
Autres achats et charges externes		3 547 923	4 375 791
Charges de personnel	3.2.2	3 872 285	4 206 984
Impôts, taxes et versements assimilés		561 287	568 995
Dotations aux amortissements et aux provisions		767 585	711 362
Autres produits et charges		305 837	-26 431
Résultat opérationnel		-595 883	261 560
Produits financiers nets	3.2.3	118 038	246 314
Résultat avant impôts		-477 845	507 874
Impôts	3.2.1.1	-130 132	206 757
Résultat des activités poursuivies (A)		-347 713	301 117
Résultat des activités abandonnées ou destinées à être abandonnées (B)			1 065 655
<i>dont mali / boni de la cession des activités abandonnées</i>			668 439
<i>dont résultat de la période :</i>			397 216
- Part groupe			287 887
- Part minoritaires			109 329
RESULTAT NET = A + B		-347 713	1 366 772
Intérêts minoritaires		-136	109 329
RESULTAT NET		-347 577	1 257 443
<i>Résultat par action</i>		-2.02	7.30
<i>Résultat dilué par action</i>		-2.02	7.30

Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat Groupe	-347 577	1 257 443
Intérêts minoritaires - Résultat	-136	109 329
Amortissements et Provisions	748 928	735 306
Charge d'impôt	0	394 151
Charges financières	66 733	7 081
Variation des impôts différés	-130 132	-49 199
Plus ou moins values de cession titres LEBEAU et CDTI		-668 439
Plus ou moins values de cession d'immobilisations		-9 700
Marge brute d'autofinancement	337 816	1 775 972
Variations du BFR	-1 515 372	-577 656
Intérêts payés	-38 904	-14 540
Impôts sur le résultat payés	0	-174 447
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	-1 216 460	1 009 329
Acquisition ou augmentation de l'actif immobilisé	-64 319	-325 003
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé		337 921
Incidence des variations de périmètre	-1 971 617	
Prix de vente des activités abandonnées		2 179 372
Trésorerie des activités abandonnées		-1 099 074
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (B)	-2 035 936	1 093 216
Augmentation de capital	1 000	
Dividendes versés	-2 497 989	-4 599 740
Emissions d'emprunts	2 284 243	54 441
Diminution des dettes financières	-280 663	-26 468
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT (C)	-493 409	-4 571 767
Variation de trésorerie courante (A + B + C)	-3 745 805	-2 469 222

Explication des postes du tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

Détail de la trésorerie	31/12/2008	31/12/2007
Valeur mob.de placement-brut	4 677	3 500 903
Valeur mob.de placement-prov	0	0
Disponibilités	18 931	233 793
Concours bancaire courant	-37 043	-2 326
Intérêts courus non echus passif		0
Total	-13 435	3 732 370

Variation des capitaux propres

Capitaux propres part du groupe

Normes IFRS	Capital	Primes	Réserves	Résultat	CP part du groupe
Capitaux propres au 31/12/2006	3 445 500	1 353 404	7 488 968	582 620	12 870 492
Affectation du résultat			582 620	-582 620	0
Dividendes versés			-4 599 740		-4 599 740
Part du groupe dans le résultat				1 257 443	1 257 443
Autres variations					0
Capitaux propres au 31/12/2007	3 445 500	1 353 404	3 471 848	1 257 443	9 528 195
Affectation du résultat			1 257 443	-1 257 443	0
Dividendes versés			-2 497 989		-2 497 989
Part du groupe dans le résultat				-347 577	-347 577
Capitaux propres au 31/12/2008	3 445 500	1 353 404	2 231 302	-347 577	6 682 629

Capitaux propres part des minoritaires

Normes IFRS	Capital	Primes	Réserves	Résultat	CP part des minoritaires
Intérêts minoritaires au 31/12/2006	0	0	296 959	99 466	396 425
Affectation du résultat			99 466	-99 466	0
Variation de périmètre			-505 754		-505 754
Part des minoritaires dans le résultat				109 329	109 329
Intérêts minoritaires au 31/12/2007	0	0	-109 329	109 329	0
Affectation du résultat			109 329	-109 329	0
Variation de périmètre			16 139		16 139
Part des minoritaires dans le résultat				-136	-136
Intérêts minoritaires au 31/12/2008	0	0	16 139	-136	16 003

PRINCIPES ET MODALITÉS DE CONSOLIDATION

Préliminaires

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 présentent les caractéristiques suivantes:

➤ Total bilan :	11 669 025 euros
➤ Perte nette groupe:	-347 577 euros
➤ Résultat par action :	-2.02 euros

Entité présentant les états financiers

E.G.T.N (la « Société ») est une société anonyme domiciliée en France. Le résultat et le tableau de flux consolidés annuels du groupe EGTN présentés au 31 décembre 2008 comprennent la Société EGTN et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé au 30, Rue du Général Koenig à SANTES (59211). Ces états financiers ont été arrêtés le 20 avril 2009 par le Conseil d'administration et seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires pour approbation.

Faits marquants

La société EGTN a acquis au 30 juin 2008 les sociétés civiles immobilières Fabry Rousies et RIM pour une valeur d'acquisition de 1 365 218 € et 607 068 € (frais d'acquisition inclus).

La société EGTN est par ailleurs entrée dans le capital de la SARL ECN pour 998 € lors de sa création le 26 décembre 2008.

Conformité au référentiel IFRS

En application du règlement de la commission Européenne N° 1606/2002, les comptes consolidés 2008 ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards-IFRS) adoptées par l'union Européenne au 31 décembre 2008.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables de manière obligatoire aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2008 n'ont pas été adoptées dans la présentation des comptes consolidés car le groupe n'est pas concerné par celles-ci.

- IFRIC 7 Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29
- IFRIC 9 Réévaluation des dérivés incorporés
- IFRIC 10 Information financière intermédiaire et dépréciation
- IFRIC 11 Actions propres et transaction intragroupe.

L'amendement à l'IAS39 et IFRS 7 relatif au classement d'instruments financiers, d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008, n'a pas donné lieu à reclassification d'actifs financiers au sein du groupe.

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée au 31 décembre 2008 des normes dont l'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2008. Ainsi, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les options, interprétations ou normes suivantes et dont l'application est obligatoire après le 31 décembre 2008 :

- Adoptées par l'Union Européenne :
 - Norme IAS 1 révisée « présentation des états financiers ».
 - Norme IFRS 8 « secteurs opérationnels ».
 - Norme IAS 23 révisée « coûts d'emprunt »,
 - Amendement à IFRS 2 « conditions d'acquisitions et annulations »
 - Interprétation IFRIC 13 « programme de fidélité clients »,
 - Interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – limite relative à l'actif au titre des prestations définies, les obligations minimales de financement et leur interaction »

- Non encore adoptées par l'Union Européenne :
 - Norme IFRS 3 révisée « regroupements d'entreprises »
 - Interprétation IFRIC 12 « contrats de concession »,
 - Interprétation IFRIC 15 « contrats de construction immobilière»,
 - Interprétation IFRIC 16 « couverture d'un investissement net»,
 - Interprétation IFRIC 17 « distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires»,
 - Interprétation IFRIC 18 « transferts d'actifs par des clients»,

Le Groupe n'attend aucune incidence significative sur ses états financiers actuels, de l'application de ces textes dans le futur.

Principes et méthodes comptables

Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euros.

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique.

Actifs et passifs courants et non courants : les actifs et passifs courants sont ceux que le groupe s'attend à réaliser, consommer, ou régler durant le cycle d'exploitation normal, lequel peut s'étendre au-delà des 12 mois suivant la clôture de l'exercice, ainsi que tous ceux dont le règlement intervient dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

Estimations et jugements

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et hypothèses principales décrites dans cette annexe concernent l'évaluation des engagements de retraite et les tests de valeur des actifs. Ces estimations sont revues à la clôture et des tests sont réalisés afin de mesurer la sensibilité de ces estimations.

Méthodes de consolidation

Les sociétés Fabry Rousies, RIM et ECN, sous contrôle exclusif, sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Date de Clôture

La date de clôture pour les comptes annuels pour l'ensemble des sociétés du groupe est le 31 décembre 2008.

Méthode et principes appliqués

Immobilisations incorporelles :

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelle.

Les goodwill éventuels font l'objet de tests de dépréciation, au minimum annuel. Lorsque la valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (notamment les logiciels) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Immobilisations corporelles :

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur éventuelle. À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties, selon une approche par composantes, sur leur durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé est le mode linéaire appliqué sur les durées d'utilité attendues suivantes :

- Logiciel : 1 an
- Construction: 10 à 30 ans
- Matériel et outillage: 3 à 12 ans
- Matériel de transport : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 8 à 10 ans

Contrats de location financement et de location simple

Le Groupe analyse ses contrats de location selon les dispositions de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée sur une ligne séparée du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Les paiements effectués au titre de ces contrats sont comptabilisés en charge de manière linéaire sur la durée de contractuelle du contrat.

Stock et travaux en cours :

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont évalués selon la méthode FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Créances :

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Titres négociables :

Les titres de placement sont enregistrés initialement à leur coût d'acquisition et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en produits ou charges financiers.

Provisions :

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les engagements de retraite :

Concernant les provisions pour indemnités de fin de carrière, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires (1.5%), âge de départ en retraite (65 ans), mortalité, taux de rotation du personnel faible et un taux d'actualisation de 4,8 %.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique provisions pour risques et charges.

La valeur actualisée de l'obligation est évaluée chaque année.

Impôts différés :

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé. Le taux d'impôt retenu pour l'exercice 2008 est de 33,33%.

Toutes les différences temporaires (qu'elles soient issues des comptes sociaux ou directement des comptes consolidés) apparues dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale ont donné lieu à la constatation d'un impôt différé.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Subventions :

Les subventions d'équipement sont destinées à financer l'acquisition d'immobilisations.

Elles sont comptabilisées au bilan en produits différés, puis reprises en résultat au rythme de l'amortissement de l'immobilisation concernée par la subvention.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe provient de diverses activités.

La société ETGN regroupe pour l'essentiel les activités suivantes : stockage, conditionnement et transport. Ces activités composant le chiffre d'affaires sont récurrentes et dès lors considérées comme activités ordinaires.

Les SCI Fabry Rousies et RIM sont des sociétés de location immobilière. Ayant été acquises au 30 juin 2008, le chiffre d'affaires de ces sociétés figurant dans le compte de résultat consolidé ne comprend que le second semestre.

Les produits sont constatés dans les comptes de la période dès lors qu'ils ont été générés. Ne sont pas repris dans le chiffre d'affaires les sommes collectées au nom d'un tiers, comme la TVA ou autres formes de taxes liées aux ventes.

La société ECN (Entreprise de Conditionnement du Nord) a pour objet l'entreposage, le stockage et le conditionnement de tous produits. Ayant été créée le 26 décembre 2008, la société ECN n'a pas de chiffre d'affaires au 31 décembre 2008.

Information sectorielle

La norme IAS 14, Information sectorielle, requiert de fournir une information par secteur d'activité et par zone géographique.

Le Groupe distingue trois secteurs d'activité : stockage, conditionnement, transport, qui constituent l'information sectorielle primaire du Groupe.

A ces activités il convient d'ajouter la location immobilière des SCI Fabry Rousies et RIM.

L'information sectorielle secondaire par zone géographique n'est pas présentée dans la mesure où la quasi-totalité de l'activité du Groupe est réalisée en France.

Résultat par action

Les règles et méthodes comptables employées pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action, sont conformes à la norme IAS 33 « Résultat par action ».

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net Part- du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'instrument dilutif. En conséquence, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Acquisition des SCI

L'acquisition des SCI a été analysée comme un achat d'actifs isolés selon IFRS 3.4 et non comme une opération de regroupement d'entreprises.

En conséquence, le coût de ces actifs a été réparti entre les actifs et les passifs individuels identifiables sur la base de leur juste valeur relative à la date d'acquisition. Aucune imposition différée n'a été constatée en raison de l'application de la reconnaissance des impôts différés prévue par IAS 12-15.

Notion capital investi

Pour les besoins de sa gestion, la définition du capital investi ne diffère de la définition des capitaux propres comptable du Groupe s'élevant 6,68 à millions d'euros.

Les objectifs du groupe lorsqu'il gère ses fonds propres sont d'une part de sauvegarder la continuité de l'exploitation, et d'autre part de s'assurer la poursuite de son exploitation de transport, de stockage et de conditionnement.

Instruments financiers

Le Groupe EGTN n'est pas concerné par les dispositions des normes IAS 32/39 relatives à la comptabilité de couverture. Concernant les risques de taux, de change et de liquidité, l'information est détaillée dans la note 3.1.6.1. de l'annexe.

Identification des sociétés comprises dans le périmètre

La consolidation du groupe EGTN englobe les comptes des sociétés suivantes :

Sociétés	siège social	SIRET	méthode de consolidation	% d'intérêt
EGTN	30 rue du Général Koenig BP 34 59 211 SANTES	45 550 432 400 092	intégration globale	100%
SCI FABRY ROUSIES	Parc des Longenelles Rue Robert Fabry 59 750 FEIGNIES	38 881 080 600 017	intégration globale	99.25%
SCI RIM	Rue de la mairie 59 131 ROUSIES	43 039 049 200 014	intégration globale	99.00%
SARL ECN	30 rue du Général Koenig 59 211 SANTES	50 974 937 000 011	intégration globale	99.80%

Variations de périmètre et des pourcentages d'intérêts :

Les sociétés Fabry Rousies et RIM ont été acquises le 30 juin 2008.

La société EGTN est entrée dans le capital de la SARL ECN lors de sa création le 26 décembre 2008.

NOTES COMPLEMENTAIRES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

Actif non courant

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill

Goodwill	31/12/2006	Variation périmètre	31/12/2007	Augmentation	31/12/2008
Goodwill	1 123 124	-1 123 124	0	0	0
Amortissements	1 002 206	-1 002 206	0	0	0
Valeur Nette Comptable	120 918	-120 918	0	0	0

Autres immobilisations incorporelles – brut

Immobilisations incorporelles (brut)	Concessions, brevets & droits similaires	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Total
Total au 31/12/2006	4 610	0	46 897	51 507
Augmentation	945		23 459	24 404
Diminution				0
Variation périmètre	-5 555		-497	-6 052
Total au 31/12/2007	0	0	69 859	69 859
Augmentation			351	351
Diminution				0
Variation périmètre			12 196	12 196
Total au 31/12/2008	0	0	82 406	82 406

Autres immobilisations incorporelles – dépréciations

Immobilisations incorporelles (dépréciations)	Concessions, brevets & droits similaires	Fonds de commerce	Autres immobilisations incorporelles	Total
Total au 31/12/2006	2 428	0	40 656	43 084
Dotations	2 690		21 955	24 645
Reprises				0
Variation périmètre	-5 118		-497	-5 615
Total au 31/12/2007	0	0	62 114	62 114
Dotations			7 897	7 897
Reprises				0
Variation périmètre			12 196	12 196
Total au 31/12/2008	0	0	82 207	82 207

Les variations de périmètre concernent l'entrée dans le périmètre des SCI Fabry Rousies et Rim.

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles – brut

Immobilisations corporelles (brut)	Terrains & aménagements	Constructions & aménagements	Installations techniques, matériel & outillage	Avances & Acomptes sur immos corporelles	Autres immobilisations corporelles	Total
Total au 31/12/2006	995 129	9 004 965	2 542 247	9 877	691 825	13 244 043
Augmentation		34 115	190 996	5 353	22 534	252 998
Diminution	-16 769	-371 776			-129 766	-518 311
Reclassement				-9 877	9 877	0
Variation périmètre	-71 837	-118 904	-26 252		-89 853	-306 846
Total au 31/12/2007	906 523	8 548 400	2 706 991	5 353	504 617	12 671 884
Augmentation	7 800	6 335	27 942		215 471	257 548
Diminution						0
Reclassement			5 353	-5 353		0
Variation périmètre (*)	30 490	2 650 639			2 718	2 683 847
Total au 31/12/2008	944 813	11 205 374	2 740 286	0	722 806	15 613 279

(*) dont écart d'évaluation constaté sur la SCI FABRY 1 383 628 € et sur la SCI RIM 494 439 €

dont Immobilisations corporelles financées par crédit-bail- valeurs brutes	31/12/2006	Augmentation	Sortie contrat	31/12/2007	Augmentation	Sortie contrat	31/12/2008
CB autres Immo Corporelles	0	0	0	0	209 050		209 050

Immobilisations corporelles – dépréciations

Immobilisations corporelles (dépréciations)	Terrains & aménagements	Constructions & aménagements	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Total au 31/12/2006	341 613	4 847 921	1 653 069	533 525	7 376 128
Dotations	58 871	352 989	213 073	57 513	682 446
Reprises		-98 202		-129 765	-227 967
Variation périmètre	-6 949	-28 569	-21 991	-59 741	-117 250
Total au 31/12/2007	393 535	5 074 139	1 844 151	401 532	7 713 357
Dotations (*)	55 625	374 140	201 010	111 428	742 203
Reprises					0
Variation périmètre		166 218		618	166 836
Total au 31/12/2008	449 160	5 614 497	2 045 161	513 578	8 622 396

(*) dont amort. écart d'évaluation constaté sur la SCI FABRY 26 500 € et sur la SCI RIM 12 678 €

dont Immobilisations corporelles financées par crédit-bail- dépréciations	31/12/2006	Dotations	Reprise cession	31/12/2007	Dotations	Reprise cession	31/12/2008
CB Amort. Immo Corporelles	0	0	0	0	72 561		72 561

Autres actifs financiers

Immobilisations financières (brut)	Titres immobilisés	Prêts	Dépôts & cautionnements	Total
Total au 31/12/2006	20 064	7 628	9 350	37 042
Augmentation	4 880	22	42 700	47 602
Diminution			-32 820	-32 820
Variation périmètre	-24 944	-7 650	-6 678	-39 272
Total au 31/12/2007	0	0	12 552	12 552
Augmentation			15 470	15 470
Diminution				0
Reclassement				0
Total au 31/12/2008	0	0	28 022	28 022

Impôts différés

Variation des dettes et créances d'impôt différé :

Créance (+) , dettes (-) d'impôt différé	31/12/2006	variation	31/12/2007	variation	31/12/2008
EGTN	-666 719	35 281	-631 438	175 046	-456 392
LEBEAU	9 533	-9 533	0	0	0
CDTI	47 851	-47 851	0	0	0
FABRY ROUSIES	0	0	0	1 595	1 595
RIM	0	0	0	0	0
TOTAL	-609 335	-22 103	-631 438	176 641	-454 797

EGTN dispose de différences temporelles taxables suffisantes qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales reportables pourront être imputées. Donc il a été décidé de neutraliser une partie des passifs d'impôts différés par l'utilisation du déficit reportable de EGTN.

Le déficit fiscal de la société EGTN s'élève à - 638 k€ au 31/12/08. En conséquence, il a été constaté de l'impôt différé actif sur la totalité de ce déficit (soit 213 k€) afin de limiter les impôts différés passifs constatés dans la société

Ventilation des impôts différés par catégorie :

Actif (+) , Passif (-) d'impôt différé par catégorie par société	différences temporaires	retraitements	31/12/2008
EGTN	107 955	-564 347	-456 392
FABRY ROUSIES	0	1 595	1 595
RIM	0	0	0
TOTAL	107 955	-562 752	-454 797

Ventilation des impôts différés par nature :

Détail des impôts différés par nature	31/12/2007	Variation	31/12/2008
Différence temporaires fiscale / sociale	201 215	-93 260	107 955
Provisions réglementées	-816 444	19 522	-796 922
Crédit bail	0	1 364	1 364
prov non taxable	-16 706	3 503	-13 203
Frais d'acquisition de titres	0	31 303	31 303
Activation des déficits	0	214 190	214 190
Autres	496	21	517
TOTAL	-631 439	176 643	-454 796
dont :			
Impôt différé passif	-631 439		-456 391
Impôt différé actif	0		1 595

Actif courant

Stocks

Stocks & en cours	31/12/2008	31/12/2007
Marchandises & matières premières (brut)	117 468	114 606
En cours de production biens & services (brut)		0
Stocks & en cours (brut)	117 468	114 606
Stocks & en cours (prov)	0	0
Stocks & en cours (net)	117 468	114 606

Clients et comptes débiteurs

Client et autres créances diverses	31/12/2008	31/12/2007
Clients & comptes rattachés (brut)	2 867 893	3 451 006
Avances & acomptes versés/commandes (brut)	24 254	32 820
Autres créances fiscales & sociales	419 368	292 555
Comptes courants	1 140 257	0
Autres créances diverses	100 173	6 491
Clients et autres créances d'exploitation (brut)	4 551 945	3 782 872
Avances & acomptes versés/commandes (prov)	0	0
Clients & comptes rattachés (prov)	127 103	108 450
Fourn. débiteurs, autres créances exploit. (prov)	0	0
Clients et autres créances d'exploitation (Prov)	127 103	108 450
Clients et autres créances d'exploitation (net)	4 424 842	3 674 422

Les comptes courants concernent CAP HOLDING chez EGTN.

Les créances diverses concernent ITS FABRY UK et des produits à recevoir.

Autres actifs courants

	31/12/2008	31/12/2007
Charges constatées d'avance	82 408	143 795
Autres actifs courants	82 408	143 795

Titres négociables et trésorerie

Détail de la trésorerie	31/12/2008	31/12/2007
Valeur mob.de placement-brut	4 677	3 500 903
Valeur mob.de placement-prov	0	0
Disponibilités	18 931	233 793
Total	23 608	3 734 696

Capitaux propres, réserves et résultat consolidés

Capitaux propres

Capital et dividendes

Le capital est constitué par 172 275 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur unitaire de 20 euros.

Toutes les actions sont de même catégorie. Il n'existe aucun droit, privilège ou restriction attribué à ces actions.

	Nombre d'actions	Capital (en euros)
Au 31 décembre 2006	172 275	3 445 500
Au 31 décembre 2007	172 275	3 445 500
Au 31 décembre 2008	172 275	3 445 500

Au cours de l'année 2008, la société a distribué 2 497 989 € de dividendes.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Groupe prête attention au nombre et à la diversité des actionnaires, au rendement des capitaux propres totaux et au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions.

Autres réserves

Les autres réserves enregistrent les bénéfices accumulés non distribués.

Tableau de passage des réserves sociales aux réserves consolidées

	Capital et réserves sociales	écart d'éval	prov règlement.	Impôts différés	Total	QP du groupe	Elim titres	frais d'acquisition de titres nets d'IS	Capital et réserves consolidées	Réserves mino.
EGTN	5 161 947		2 499 702	-631 437	7 030 212	7 030 212			7 030 212	
FABRY ROUSIES	-45 184	1 383 628		15 208	1 353 652	1 343 550	-1 300 208	-43 342	0	10 102
RIM	109 028	494 439			603 467	597 433	-578 160	-19 273	0	6 034
ECN	1 000				1 000	998	-998			2
Totaux	5 226 791	1 878 067	2 499 702	-616 229	8 988 331	8 972 193	-1 879 366	-62 615	7 030 212	16 138

Tableau de passage du résultat social au résultat consolidé

	Résultat social	amort écart d'éval	prov règlement.	crédit bail	Impôts différés	Total	QP du groupe	Amort écart acqu.	Résultat Part du groupe	Résultat Part des mino
EGTN	-413 050		-52 798	-4 091	143 744	-326 195	-326 195		-326 195	
FABRY ROUSIES	8 826	-26 500			-13 613	-31 287	-31 054		-31 054	-233
RIM	22 446	-12 678				9 768	9 670		9 670	98
ECN										
Totaux	-381 778	-39 178	-52 798	-4 091	130 131	-347 714	-347 578		-347 578	-136

Passif non courant

Provision pour retraite et impôts différés passifs

Provisions pour risques & charges	Provisions indemnités de départ en retraite	Passifs d'impôt différé	Autres provisions pour risques et charges	Total
Total au 31/12/2006	118 354	666 719	0	785 073
Dotations	28 215			28 215
Reprises		-35 281		-35 281
Variation périmètre	-65 871			-65 871
Total au 31/12/2007	80 698	631 438	0	712 136
Dotations			39 836	39 836
Reprises	-39 008	-175 046		-214 054
Total au 31/12/2008	41 690	456 392	39 836	537 918

Les provisions pour indemnités de fin de carrière se ventilent comme suit :

Provisions indemnités de départ en retraite	31/12/2008	31/12/2007
EGTN (transport/Stockage)	41 690	80 698
FABRY ROUSIES	0	0
RIM	0	0
Total	41 690	80 698

Emprunts long-terme

Dettes financières > 1 an	Leasing & location de biens	Participation des salariés > 1 an	emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts & dettes financières > 1an	Dépôts et cautionnements reçus	Total
Total au 31/12/2006	0	43 355	0	96 286	0	139 641
Augmentation						0
Diminution		-29 661		-19 208		-48 869
Total au 31/12/2007	0	13 694	0	77 078	0	90 772
Augmentation	99 636	61 403	1 879 984			2 041 023
Diminution		-13 694		-19 208		-32 902
Variation périmètre			79 876		41 274	121 150
Total au 31/12/2008	99 636	61 403	1 959 860	57 870	41 274	2 220 043

Ventilation des emprunts par échéance:

Rubrique	Solde à la clôture	N+2 à N+5	>N+5
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 959 860	1 451 305	508 555
Leasing & location de biens	99 636	99 636	
Autres emprunts & dettes financières à > 1 an	57 870	57 870	
Dépôts et cautionnements reçus	41 274	41 274	
Participation des salariés > 1 an	61 403	61 403	
Total	2 220 043	1 711 488	508 555

Contrats de location de financement :

La valeur d'origine des contrats de location financement est de 209 050 €.

Au 31 décembre les dettes de contrats de locations financements sont en totalité portées sur du matériel et outillage.

La durée moyenne des contrats de locations engagés par le groupe est de 5 ans et ils s'achèvent pour l'ensemble en 2012.

Le loyer est indexé selon les crédits bailleurs participant au financement et le taux d'intérêt est compris en 4,2% et 4,8 %.

Passif courant

Provision courant

	31/12/2006	Variation périmètre	31/12/2007	Reprise	31/12/2008
Provisions litiges, procès & pénalités	9 760	-7 760	2 000	-2 000	0
Provisions pour risques et charges	9 760	-7 760	2 000	-2 000	0

Emprunts court-terme

Dettes financières < 1 an	Leasing & location de biens	Participation des salariés	emprunts auprès des établissements de crédit	Autres emprunts & dettes financières	Découverts & soldes créditeurs de banque	Autres concours bancaires courants	Total
Total au 31/12/2006		12 162	0	19 209	5 628	875	37 874
Augmentation		14 928					14 928
Diminution				-1	-3 302	-875	-4 178
Total au 31/12/2007		27 090	0	19 208	2 326	0	48 624
Augmentation	109 414		366 583		29 985		505 982
Diminution	-68470	-27 090	-152 201				-247 761
Variation de périmètre			228 022		4 732		232 754
Total au 31/12/2008	40 944	0	442 404	19 208	37 043	0	539 599

Autres éléments du passif courant

	31/12/2008	31/12/2007
Avances & acomptes reçus/commandes	670	0
Fournisseurs & comptes rattachés	795 270	1 132 625
Dettes fiscales & sociales	847 703	1 098 908
Clients créditeurs, autres dettes exploitation	0	3 464
Comptes courants et intérêts à payer	5 432	0
Autres dettes diverses	23 757	29 618
Produits constatés d'avance	0	0
Autres éléments du passif courant	1 672 832	2 264 615
dont :		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 672 832	2 264 615
Impôt courant	0	0
autres passifs courants	0	0

Les comptes courants concernent des personnes physiques chez EGTN pour 51 € et chez SCI RIM pour 5 381 €.

Instruments financiers inscrits au bilan et au compte de résultat

IFRS 7 impose de fournir une information permettant d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation et de la performance financière. La valeur nette comptable de chacune des catégories d'actifs financiers et passifs financiers est reprise dans la ventilation du bilan ci-dessous :

Valeur au bilan 31/12/2008	Actif financier à la juste valeur par le résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances amorties	Dettes au coût amorties	Instruments non financiers
Autres actifs financiers non courants	28 022	0	28 022	0	0	0
Autres actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	2 740 790	0	0	2 740 790	0	0
Autres créances	1 684 052	0	0	1 684 052	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 608	4 677	0	18 931	0	0
Total des actifs financiers	4 476 472	4 677	0	28 022	4 443 773	0
Passifs financiers courants	539 599				539 599	
Passifs financiers non courants	2 220 043				2 220 043	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	795 270				795 270	
Autres dettes	877 562				877 562	
Total des passifs financiers	4 432 474	0	0	0	4 432 474	0

Valeur au bilan 31/12/2007	Actif financier à la juste valeur par le résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances au coût amorties	Dettes au coût amorties	Instruments non financiers
Autres actifs financiers non courants	12 552	0	12 552	0	0	0
Autres actifs financiers courants	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	3 342 556	0	0	3 342 556	0	0
Autres créances	331 866	0	0	331 866	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 734 696	3 500 903	0	233 793	0	0
Total des actifs financiers	7 421 670	3 500 903	0	12 552	3 908 215	0
Passifs financiers courants	139 396				139 396	
Passifs financiers non courants	0					
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	1 132 625				1 132 625	
Autres dettes	1 131 990				1 131 990	
Total des passifs financiers	2 264 615	0	0	0	2 264 615	0

Gestion du risque

Toutes les activités du Groupe impliquent l'analyse, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de différents types de risques.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché. Les risques de marché recouvrent les risques de change et de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte financière occasionnée par le manquement d'un client ou d'une contrepartie à ses obligations en vertu d'un contrat. Ce risque concerne principalement les activités de crédits clients.

Ces clients font l'objet d'un suivi régulier par les services comptables et opérationnels concernés.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs.

L'antériorité des créances commerciales à la date clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2008	2007
Non échues	1 752	1 773
Echues depuis 30 jours au plus	223	630
Echues depuis plus de 30 jours mais moins de 60 jours	137	256
Echues depuis plus de 60 jours	500	656 ⁽¹⁾
TOTAL		3 315

Sur la base de son expérience, le Groupe estime qu'aucune perte de valeur n'est à comptabiliser au titre des créances non échues.

(1) Au 31/12/08, les créances échues depuis plus de 60 jours sont composées à 423K€ % de créances vis-à-vis de sociétés liées et donc ne présentant pas de risque de non recouvrement.

Risque de liquidité

Le Groupe détermine en fonction de son activité ses besoins en trésorerie sur une période d'un an glissant. Grâce à ces prévisions, le Groupe s'assure que ses ressources financières permettent de financer les dépenses opérationnelles.

La société EGTN a deux nouveaux emprunts :

- un emprunt auprès du crédit Lyonnais pour un montant de 1 200 000 € remboursable à compter de 2009 en 7 ans au taux Euribor à 3 mois majoré de 1.05 % l'an.
- un emprunt auprès d'OSEO financement pour un montant de 1 200 000 €, remboursable en 7 ans au taux Euribor à 3 mois majoré de 1.61 points. Ce dernier a fait l'objet d'un déblocage à hauteur de 1 022 841 € au 31/12/2008.

La société EGTN a également un emprunt qui correspond à une avance remboursable de l'Agence de l'Eau en 2000 pour un montant de 1.261.600 F (soit 192.329 €) remboursable à compter de 2003 en 10 ans à taux 0. La somme restant au 31/12/2008 à rembourser au titre de cette avance remboursable s'élève à 77.078 €. Cette avance a été consentie à la société EGTN pour des travaux d'assainissement et de lutte contre la pollution effectués en 2000.

En ce qui concerne les VMP du fait des montants non significatifs, la situation au 31/12/2008 ne présente aucun risque.

Risque de marché

- Risque de change

La part du chiffre d'affaires à l'exportation de chacune des sociétés composant le groupe EGTN étant très réduite et limitée à la zone "euro", il n'y a pas de risque de taux de change.

- Risque de taux

Le Groupe n'a pas de dette à taux variable et donc n'a pas de besoin de couverture de taux.

Postes du compte de résultat consolidé des activités en exploitation

Impôts sur les bénéfices

Détail de la charge d'impôt :

	31/12/2008	31/12/2007
Impôt exigible	0	242 036
Impôts différés	-130 132	-35 281
Impôts s/ les résultats	-130 132	206 755

Preuve d'impôt :

Cette preuve d'impôt consiste à faire le rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante sur la base des textes fiscaux en vigueur. La preuve d'impôt est présentée dans le tableau suivant :

	Base	Impôt	incidence sur le taux d'impôt
Résultat des sociétés intégrées	-347 714		
IS comptabilisé	-130 131		
Base taxable	-477 845	-159 282	33.33%
Différences permanentes	47 128	15 709	-3.29%
provision sur invest déductible lors de sa constitution	-16 284	-5 428	1.14%
Provision contrôle fiscal	39 836	13 279	-2.78%
Non activation déficit de l'année	0	0	0.00%
Amortissement écart d'éval	39 178	13 059	-2.73%
remontée résultat SCI	-22 446	-7 482	1.57%
arrondi taux ID 33.33%	0	0	0.00%
Arrondi	0	14	0.00%
Impôt comptabilisé		-130 130	27.23%

Charges de personnel

Nature	31/12/2008	31/12/2007
Rémunérations du personnel	2 681 257	2 836 442
Charges sociales	1 191 028	1 292 843
Participation des salariés	0	77 699
Total des charges de personnel	3 872 285	4 206 984

L'effectif moyen par catégorie est ventilé dans le tableau suivant :

Effectifs moyen par catégorie	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Cadre	3	3
Agents de Maîtrise	15	14
Employé	7	7
Ouvrier	83	79
Apprenti	1	1
TOTAL	109	104

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés au 31 décembre 2008 est de :

- EGTN : 9 587 heures

La valeur correspondante est estimée à 170K€.

Résultat financier

- Détail des produits financiers

	31/12/2008	31/12/2007
Revenus des VMP		
Produits nets s/ cessions de VMP	177 321	220 484
Produits des placements	177 321	220 484
Revenus des prêts & autres créances		
Autres produits financiers	7 450	
Autres produits fin. & transfert de charges	7 450	0
Repr. prov. s/ VMP		97 409
Reprises de provisions financières	0	97 409
TOTAL produits financiers	184 771	317 893

- Détail des charges financières

	31/12/2008	31/12/2007
Charges d'intérêts s/ emprunts & autres dettes	48 278	
Charges d'intérêts s/ filiales	15 777	2 477
Charges d'intérêts s/ dettes d'exploitation	2 678	5 198
Intérêts & charges assimilées	66 733	7 675
Charges nettes s/ cessions de VMP		63 688
Autres charges financières		216
Autres charges fin.	0	63 904
Dotations aux amort. & prov. financières	0	0
TOTAL Charges financières	66 733	71 579

Information sectorielle des activités en exploitation (K€)

En K€	Manutention Stockage	Condition- nement	Transport	Activité Immobilière	SCI	Consolidé
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES						
Produits externes	2 577	5 427	1 036	96		9 136
Autres produits	2	2	2	0		6
Total	2 579	5 429	1 038	96	0	9 142
RESULTAT SECTORIEL operationnel	-133	-571	55	51		-595
Résultat opérationnel						-595
Résultat financier						118
Résultat des activités abandonnées						0
Impôts						130
Résultat net						-347
AUTRES INFORMATIONS						
Actifs sectoriels	1 304	2 978	546			4 827
Participation dans les entreprises associées MEE						
Actifs du siège non affectés				40		40
Actif total consolidé	1 304	2 978	546	40	0	4 867
Passifs sectoriels	1 304	2 978	546		0	4 827
Passifs du siège non affectés				40		40
Passif total consolidé	1 304	2 978	546	40	0	4 867
Investissements	1	3	1	0		5
Amortissements économique (charge d'exploitation)	176	387	74	5		643
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement						0
Produits sans contrepartie de trésorerie						67

Information proforma pour les SCI acquises

Au 31 décembre 2008

	SCI FABRY	SCI RIM	TOTAL
Chiffre d'affaires	48 699	47 400	96 099
Résultat net	-31 051	9 660	-21 391

Information sur les parties liées

(En euros)

	Valeur de la transaction sur 12 mois	
	31 Décembre 2008	31 Décembre 2007
Ventes de marchandises / prestations Entreprises associés – Prestations de sous-traitance	1 127 559	1 963 104
Loyers reçus - Loyers versés par Ets Fabry(1)-	187 623	
Charges Entreprises associées – Prestations administratives	500 000	0

Le crédit vendeur de 878.368 € consenti à EGTN au 30 Juin 2008 par deux entreprises associées a fait l'objet d'un remboursement intégral en Octobre 2008. Un financement a été demandé par EGTN auprès de LCL et OSEO Financement pour le rachat des titres de la SCI FABRY ROUSIES et de la SCI RIM.

- (1) Les loyers représentent les loyers versés par les établissements Fabry à la SCI Fabry Rousies et à la SCI RIM pour l'année 2008. Les loyers incluent la taxe foncière pour 2 904€ et les charges d'assurances pour 7 649€.
Depuis la date d'acquisition par le groupe EGTN au 30/06/2008, les loyers s'élèvent donc pour un montant de 45 912€ pour la SCI Fabry Rousies et de 47 400€ pour la SCI RIM.

Rémunération des dirigeants

La rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration est de 5 K€.

La rémunération attribuée aux membres de la direction n'est pas communiquée par le groupe EGTN.

Actifs et passifs éventuels

Engagements bilan donnés

Une caution a été émise en faveur de la Direction Générale des Douanes et droits indirects en date du 12/10/2006 pour un montant de 49 K€.

EGTN
S.A. au capital de 3.445.500 €
siège social : SANTES (59211) - Rue du Général Koenig n° 30
455 504 324 RCS Lille

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PRESENTE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2009
A 10 HEURES A SANTES

Chers Actionnaires,

- Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.
- Ces documents ont été tenus à la disposition du Comité d'Entreprise qui n'a pas formulé d'observation.

Le périmètre du Groupe

La société EGTN, qui n'avait plus de filiale suite à la réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée réalisée et clôturée le 12 Novembre 2007, a acquis le 30 juin 2008 la quasi-totalité du capital de deux sociétés civiles immobilières :

- La SCI FABRY ROUSIES
- La SCI RIM

Par ailleurs, en décembre 2008, la société a créé une nouvelle filiale par apport de numéraire dont elle détient 99,8% du capital. Cette société dénommée ENTREPRISE DE CONDITIONNEMENT DU NORD en abrégé ECN SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est à SANTES (59211), 30 rue du Général Koenig a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille en date du 23 décembre 2008. Elle est à ce jour sans activité et a pour objet l'entreposage, le stockage et le conditionnement de tous produits ainsi que tous services aux entreprises.

Ainsi, la société EGTN, a de nouveau trois filiales et établit des comptes consolidés.

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de la société puis celle de notre groupe.

I CONCERNANT LA SOCIETE EGTN

1. — Les principaux chiffres de l'exploitation 2006/2007/2008 :

En milliers d'euros	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Produits d'exploitation	7.906	10.845	9.086	-16.22%
Charges d'exploitation	7.702	10.538	9.365	-11.13%
Résultat d'exploitation	204	307	-279	-190.88%
Résultat financier	359	254	157	-38.19%
Résultat courant avant impôts	563	562	-122	-121.71%
Résultat exceptionnel	-59	1.871	-291	NS
Impôts sur les bénéfices	107	242	0	NS
Bénéfice net	398	2.113	-413	NS

Aucune modification dans la présentation des comptes n'est à signaler au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

2. — Commentaires sur l'activité et faits marquants durant l'exercice écoulé **Evolution chiffrée des diverses activités de la société EGTN**

en K€	2006	2007	2008	Variation 2007/2008
Entreposage	2053	2128	2548	19.74%
Conditionnement	4859	7484	5427	-27.48%
Transports	878	1108	1036	-6.45%

1°/ Activités :

Les difficultés annoncées courant 2008 dans les différentes publications de la société à propos de l'exercice 2008 sont confirmées dans la baisse sensible de nos chiffres d'affaires.

Notre chiffre d'affaires a connu une érosion qui a commencé dès le 2^{ème} trimestre 2008 (- 7,5% entre le 1^{er} et le 2^{ème} trimestre).

La régression globale du chiffre d'affaires annuel a été très sensible au deuxième semestre (- 12 % entre le 1^{er} et le 2^{ème} semestre) et s'est confirmée sur l'ensemble de l'exercice (globalement - 17% par rapport à l'exercice 2007).

Cette baisse s'explique par différents facteurs économiques :

- USCC (Groupe UNILEVER): Nous avons été dans l'obligation de réviser nos tarifs à la baisse en Décembre 2007 pour préserver ce compte client. Si les volumes 2008 avaient été équivalents à ceux de 2007, la baisse de chiffre d'affaires aurait déjà été de 5%. Cependant, les volumes traités en 2008 sont largement inférieurs à ceux traités en 2007 et le client USCC à lui seul représente une baisse de chiffre d'affaires par rapport à 2007 de 1084 138 €
- SCA : comme cela a été précisé dans l'avis financier publié en Septembre 2008, nous avons perdu, fin 2008, 66 % de l'activité de ce client, soit une quote-part sur cette période égale à 88.973 €.
- ITS FABRY (Sous-traitance ARC INTERNATIONAL) : Le client ARC INTERNATIONAL n'a pas obtenu l'appel d'offres BBVA comme l'année précédente. Nous n'avons traité sur 2008 que l'activité récurrente, ce qui représente une perte de chiffre d'affaires de 602 626 €.
- Les autres clients ont au global confié moins d'activité à EGTN.

2°/ Faits marquants de l'exercice écoulé :

- a) Le 30 Juin 2008, la société a renforcé sa situation patrimoniale en acquérant deux SCI détenues par les conjoints FABRY: SCI RIM et SCI FABRY ROUSIES. Selon les termes indiqués lors du conseil d'administration du 1^{er} avril 2008, le taux de rentabilité de cet investissement se situe aux environs de 8.9 %, ce qui a permis à la société de conforter son patrimoine immobilier. L'investissement a été financé conjointement par LCL et OSEO à hauteur de 2.400.000 €. L'achat des parts sociales a été réglé en totalité aux vendeurs.
- b) e 16 Septembre 2008, un avis financier a été publié pour annoncer la perte de chiffre d'affaires de l'un de nos deux clients principaux (SCA) ; la perte globale prévue étant estimée à cette date à 15%. L
- c) Aux vues des perspectives économiques, des mesures d'incitation aux départs négociés (rupture conventionnelle) ont été mises en œuvre. Celles-ci ont concerné, sur l'année 2008, 11 personnes pour un montant total charges comprises en année pleine de 788 316 €. Le coût de ces départs est repris en charges exceptionnelles sur l'exercice et se monte à 324 630 €. Les départs se sont faits essentiellement à partir de la fin août 2008.
- d) e Directeur général adjoint, Jean-Marie Cochez, ancien titulaire de la capacité transports et commissionnaire en transports d'EGTN a quitté la société le 31 Août 2008. Il a été remplacé, dans cette fonction, par Jérôme Caron, changement acté par le conseil d'administration le 10 Décembre 2008. L
- e) e même afin d'alléger les frais de structures, les départements ressources humaines, finance et administratif ont, pour l'exercice 2008, été totalement externalisés. Ces fonctions sont désormais assumées dans le cadre d'une convention de prestations de services conclue avec une société sœur, la société SAM. D
- f) e 16 Décembre 2008, la société EGTN a créé une nouvelle filiale par apport en numéraire dont elle détient 99.8 % du capital. Cette société dénommée ENTREPRISE DE CONDITIONNEMENT DU NORD (en abrégé ECN),SARL au capital de 1000 € a pour objet social : l'entreposage, le stockage et le conditionnement de tout produit. Cette filiale n'a pas encore d'activité commerciale à ce jour. L
Cette société pourrait également constituer une alternative à de nouveaux développements commerciaux du Groupe.

3. – Principaux évènements survenus depuis la clôture

Aucun évènement particulier n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice social.

4. – Perspectives de l'exercice en cours (2009)

Les perspectives de l'exercice en cours en terme d'activité commerciale offrent à ce jour peu de lisibilité et d'éléments positifs, savoir :

Au 31 décembre 2008, 84% du chiffre d'affaires de la société était réalisé avec quatre clients.

La situation à la date d'établissement du rapport est la suivante :

SCA : en 2008, nous avons déjà perdu 66% de l'activité habituellement développée avec ce client.

Ce dernier vient de nous annoncer par écrit qu'il a perdu un client important pour lequel nous assurions le stockage et la distribution, ce qui aura pour conséquence annoncée dès septembre 2009, une perte totale d'activité avec ce dernier.

Le budget total pour ce client avait été estimé à 850.000 € soit 14% du chiffre d'affaires estimé pour l'exercice 2009.

De plus, la généralisation des appels d'offres de la part de nos principaux clients aboutit à une pression sur les prix qui s'ajoute à un risque de réduction d'activité.

Dans ce cadre et aux termes de l'un des appels d'offre, il est à ce jour acquis que l'un de nos clients (BOLTON SOLITAIRE) réduise définitivement son activité avec la société à compter d'août 2009. Le budget total pour ce client avait été estimé à 650.000 € soit 10% du chiffre d'affaires estimé pour 2009.

Compte tenu de cette situation, nous redoublons nos efforts pour essayer d'assurer le remplacement de ces clients significatifs.

Aussi nous avons mené différents travaux dans ce cadre, savoir :

- ✓ Une Analyse de la Base de Données Commerciale actuelle est menée sur l'origine des contacts commerciaux : Anciens prospects d'EGTN, Anciens contacts de la Base de Données EGTN, Contacts des différents partenaires d'EGTN.
- ✓ Un enrichissement et un rafraichissement des Bases de Données sont effectués avec pour objectif de préciser des critères de sélection:
 - Comportementaux → Intérêt pour les activités de conditionnement (Sociétés qui ont visité le salon SITL, avec un intérêt pour le conditionnement)
 - De secteurs d'activités (Secteurs choisis en fonction de leur besoins en conditionnement et notre connaissance de leur activité)
 - De taille de l'entreprise (PME (> 5 M€) et Grandes Sociétés)
 - De situation géographique
- ✓ Des travaux sur des Fichiers sélectionnés : Les visiteurs du salon SITL (Paris) # version 2008, le Kompass, l'annuaire de la FEV@D, les entreprises e-commerce, l'annuaire des réseaux de franchise et de partenariat.
- ✓ La création de deux mailings: Logistique & Conditionnement
- ✓ Organisation de la Prospection
 - Envoi par vagues de mailings « papier », avec mini questionnaire « *Bon pour une étude gratuite* »...
 - Phoning sur un échantillonnage des fichiers...
 - Participation au salon EMPACK à Lille
 - Participation au salon SITL 2009 à Paris

Nous poursuivons également nos travaux d'analyse de manière à adapter les structures et leurs équipes à cette situation délicate du marché.

Cependant, nos efforts pour conquérir de nouveaux clients et restaurer les conditions de la rentabilité ne devraient pas permettre de stopper la décroissance des marges et de notre chiffre d'affaires.

Compte tenu des derniers éléments portés à notre connaissance et spécialement de la perte de clients importants, nous doutons de pouvoir respecter les objectifs du budget 2009 liminairement fixés.

En conséquence, le retour à une situation bénéficiaire ne pourra pas intervenir sur cet exercice.

5. - Activité en matière de recherche et de développement

La société n'a pas d'activité de recherche et de développement telle que définie par les dispositions légales en vigueur.

6. - Investissement de l'exercice

Les investissements ont été de 2.022.515 € en 2008. Les investissements financiers sont constitués des prises de participations dans les SCI FABRY ROUSIES, SCI RIM et SARL ECN.

En euros	2006	2007	2008
Investissements :			
Incorporels	15.859	23.459	350
Corporels	302.97	257.179	48.881
Financiers	3.731	47.182	1.973.284

Les investissements 2008 sont détaillés ci-après :

Installation construction :	14.135
Matériel de conditionnement :	28.324
Logiciels :	350
Matériel de bureau :	6.422

7. - Engagements hors bilan et risques significatifs – engagements complexes :

Concernant les engagements hors bilan :

Une caution a été émise en faveur de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects à concurrence de 49.000 €, en date du 9 septembre 2004.

Cette caution reste inchangée à la date de clôture de l'exercice.

Concernant l'exercice clos le 31 Décembre 2008, nous ne sommes pas intervenus sur les marchés ; nous n'avons pas cédé nos créances ; nous n'avons pas constitué de garantie sur nos actifs et n'avons pas donné de manière significative des cautions, avals ou garanties, en dehors de celle signalée ci-dessus. Par ailleurs, nous n'avons pas eu recours à des engagements dits « complexes ».

En conséquence, nous pouvons affirmer que la présentation faite n'omet pas, tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés, l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

En 2009, la société a conclu un contrat d'affacturage avec la société EUROFACTOR, filiale de LCL.

Concernant les conséquences sociales et environnementales de l'activité :

Des informations sont traitées en annexe au présent rapport. Il en est de même pour les conséquences environnementales de l'activité.

La société n'exploite pas une installation SEVESO (art. 515-8 code de l'environnement).

Concernant l'endettement et les risques significatifs, financiers ou non :

Le risque de conjoncture a été évoqué plus haut dans les perspectives : il réside principalement dans l'incertitude commerciale quant au résultat des appels d'offre ou, à l'inverse, des perspectives des nouvelles clientèles.

Dans les deux cas, nos possibilités d'adaptation à la baisse comme à la hausse, existent.

Au plan strictement financier, notre trésorerie disponible nous permet d'assurer un fonds de roulement.

Toutefois nos résultats financiers seront désormais beaucoup plus faibles et notre aisance de trésorerie est réduite.

Afin de la renforcer un contrat d'affacturage a été conclu avec EUROFACTOR (filiale de LCL) tant pour les créances clients France que pour la Suisse. Il est entré en vigueur le 10 avril 2009. L'entreprise n'utilise pas d'instruments financiers de manière significative justifiant un besoin d'informations supplémentaires et n'a pas en conséquence besoin d'une politique particulière de gestion des risques financiers, ni de couverture de change.

L'exposition de la société aux risques de prix et de crédit est la suivante :

○ Concernant les prix :

L'augmentation des matières premières (et notamment l'énergie) n'impacte que faiblement les frais d'exploitation.

○ Concernant le risque « crédit » :

Compte tenu des circonstances économiques générales, notre risque est plus important pour cet exercice. La provision s'élève à 18 661 €. Il y aura lieu d'être prudent dans les relations avec une nouvelle cible de clientèle. Des enquêtes de solvabilité seront réalisées avant de confirmer tout engagement.

8. – Proposition d'affectation du résultat :

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'apurer totalement la perte de l'exercice s'élevant à 413.050 € par imputation sur :

- Le compte « autres réserves »,
A concurrence de 18.492 €
Qui se trouverait ramené à 0
- Le compte « prime d'émission »
A concurrence de 394.558 €
Qui se trouverait ramené à 958.846 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des exercices précédents :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2005	3,40	-	-
2006	26,70 *	-	-
2007	14,50	-	-

* distribution exceptionnelle et prélevée principalement sur les réserves

9. – Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élevant à 8.242 €.

10. — Les mandataires sociaux

Aucun nouvel administrateur n'a été nommé au cours de l'exercice 2008.

La dernière nomination est intervenue lors du Conseil d'administration du 2 Octobre 2007, le Conseil d'Administration a coopté Madame Pascale POUPART en remplacement de Monsieur Marceau

COCHEZ.

L'Assemblée Générale du 12 Novembre 2007 a ratifié cette cooptation.

1°/ Politique en matière de gouvernement d'entreprise :

Au cours de sa séance du 3 mai 2007 le CA a décidé de confier la Direction Générale à Monsieur le Président du Conseil d'Administration.

La taille économique actuelle de la société ne justifie pas la mise en place de comités spécialisés, ni d'un règlement intérieur étant souligné que les membres du Conseil d'Administration ne disposent pas de mandats sociaux significatifs en dehors du groupe.

Le rapport de Monsieur le Président, annexé au présent rapport, fera le point sur les travaux du Conseil d'Administration.

2°/ La liste actuelle des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (225-102-1 al. 3).

Le conseil d'administration de la société EGTN est actuellement composé :

Nom des mandataires	Age	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*	Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la société et de ses anciennes filiales au cours des 5 dernières années
FABRY David	36	PDG	03-mai-07	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Gérant SARL ECN	Gérant SPRL FABRY Belgique
		Directeur Général				Gérant SARL UTILIS
		Administrateur				Co-gérant SAM SARL
						Président CAP HOLDING SA
						Président COSMOPOLITE BELGIUM NV
						Président COSMOPOLITE NETHERLANDS BV
						Chairman ITS FABRY VAT RECOVERY LLC
FABRY Michel	62	DG Délégué	03-mai-07	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011	Gérant SCI RIM	Gérant FABRY ASSETS MANAGEMENT SARL
		Administrateur			Gérant SCI FABRY ROUSIES	Président ITS FABRY SAS
						Président DEMAIN SAS
						Chairman ITS FABRY INC
						Président ITS FABRY JAPON
						Chairman ITS FABRY UK
						Gérant COSMOPOLITE FRANCE SARL
		Co-gérant SAM Sarl				
POUPART Pascale	46	Administrateur	2-oct.-07	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011		Directeur Général DEMAIN SAS
COCHEZ Jean-Paul	64	Administrateur	23-juin-06	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011		Gérant de S.G.F.C.

* quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

3°/ Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

Aucun mandat d'administrateur ne vient à expiration lors de la prochaine assemblée.

4°/ Cession de titres d'un montant supérieur à 5.000 € par personne par les dirigeants au cours de l'exercice écoulé

La société CAP HOLDING (dont Monsieur David FABRY est Président et Administrateur Délégué) a acquis :

- 272 actions sur le marché le 16/10/2008 ;
- 243 actions hors marché (de gré à gré) le 8/12/2008.

Les formalités déclaratives ont été effectuées par voie électronique sur le site dédié à cet effet de l'AMF.

5°/ Les jetons de présence

Nous vous proposons de maintenir le montant global annuel de jetons de présence égal à 5.000 € au titre de l'exercice 2009 payable en 2010.

6°/ Rémunérations versées aux mandataires sociaux

A l'exception des jetons de présence précités, répartis de manière égalitaire, les administrateurs composant à ce jour le conseil d'administration ne perçoivent à ce titre aucune rémunération et il n'existe à leur profit aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions non plus que d'attribution de titres de capital ou autre à quelque occasion que ce soit.

Suite aux recommandations du Code de place AFEP MEDEF, relatif au gouvernement d'entreprise, un communiqué de presse a été établi en date du 29 décembre 2008 confirmant ces assertions.

11. - Actionnariat actuel de la société

Plus de 5% et moins de 10% :	néant	néant
Plus de 10% et moins de 15% :	néant	néant
Plus de 15% et moins de 20% :	néant	néant
Plus de 20% et moins de 33,33% :	néant	néant
Plus de 33,33% et moins de 50% :	néant	néant
Plus de 50% et moins de 66,60% :	néant	néant
Autres seuils :	CAP HOLDING	94,90 % du capital

Le 25/06/2008 la société CAP HOLDING détenait 162.974 actions de la société sur les 172.275 actions composant le capital social soit 94.60%. Suite à des acquisitions intervenues sur et hors marché (cf. page 11), au 31/12/2008 la société CAP HOLDING détenait 163.497 actions de la société soit 94.90% du capital et des droits de vote .

12. – Programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/2008 a autorisé le Conseil d'Administration à opérer sur le marché et à procéder au rachat des propres actions de la société dans la limite de 10.000 actions soit 5.8% du capital social. Le Conseil d'Administration n'a pas encore mis en œuvre cette autorisation. Cependant dans la mesure où elle prendra fin le 27/11/2009, il sera proposé à votre Assemblée Générale d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration pour une période qui commencera le 22/06/2009 pour se terminer le 22/12/2010 à faire acquérir par la société ses propres actions dans la limite de 8.786 actions (soit 5.1% du capital de la société) et dans la limite des réserves disponibles. Il sera également proposé à l'assemblée de reconduire les objectifs retenus pour la précédente autorisation. Ces achats pourraient être opérés par tous moyens, dans les limites permises par la réglementation en vigueur y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, aux époques que le conseil appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite autorisée par la réglementation. Le prix maximum d'achat par action serait fixé à 100€ hors frais et commissions, ou la contre-valeur de ce montant à la même date en toute monnaie ou unité monétaire établie par référence à plusieurs monnaies, soit un montant maximum théorique d'achat de 878.600 €.

Votre Assemblée Générale sera sollicitée tant en matière ordinaire qu'en matière extraordinaire pour permettre à la société d'annuler ses propres titres acquis.

13. – Participations croisées

Aucune des sociétés contrôlées par la Société E.G.T.N. ne détient une quotité du capital de la société.

14. - Les salariés (art. L.225-102 du Code de commerce)

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article L.225-102 du code de commerce représentait moins de 3 % du capital social de la société.

Votre assemblée générale a été consultée en 2006 sur l'opportunité d'une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE ou d'un PPESV et ne l'a pas retenue.

Dans le cadre de l'obligation triennale, pour favoriser l'actionnariat salarié, nous vous proposons de statuer à nouveau sur un projet de délégation à conférer au Conseil d'administration permettant de réaliser une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et effectuée dans les conditions des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire, et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du Code du travail, le prix des actions à émettre ne pourrait être ni inférieur de plus de 20 % ou 30 % dans le cadre d'un plan partenarial d'épargne salariale volontaire (pris en application des articles L.3332-25 et L.3332-26 du Code du travail), à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations qui pourraient être réalisées par utilisation de la délégation serait de 34.440 euros.

A cet effet, nous vous proposons de conférer au Conseil d'administration tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation pour une durée de 26 mois.

15. - Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre des dispositions de la loi de Sécurité Financière n°2003-706 du 1^{er} août 2003, Monsieur Jean-François PANSARD, commissaire aux comptes titulaire, a été dans l'obligation de faire part à la société de sa démission.

En conséquence, il vous sera proposé en application des dispositions légales en vigueur, de prendre acte de cette démission et de nommer en remplacement pour la durée restant à courir dudit mandat, l'actuel commissaire aux comptes suppléant :

la société FIDUCIAIRE METROPOLE AUDIT, 22 rue Château 59100 ROUBAIX, représentée par Monsieur Romain DUPRAT.

Si vous entérinez cette nomination, il vous sera proposé de nommer en remplacement du commissaire aux comptes suppléant devenu titulaire, la SCP GVA – B.P. 2115 – 105 avenue Raymond Poincaré – 75771 PARIS CEDEX 16, représentée par Monsieur Philippe BONNIN pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

De plus, le mandat du second commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Pierre GILMANT, arrive à expiration.

Au terme de ce mandat, Monsieur Pierre GILMANT, personne physique, aura certifié les comptes sociaux et consolidés de douze exercices consécutifs.

En application des dispositions légales en vigueur, il n'est pas possible de vous proposer de renouveler le mandat de Monsieur GILMANT.

En conséquence, nous vous suggérons de nommer :

Monsieur Baudouin LEVEILLE NIZEROLLE

Domicilié 10 rue Nationale 59100 ROUBAIX

en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices sociaux.

Nous vous informons que le candidat n'a vérifié au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion dans la société ou les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce.

Enfin, le mandat du second commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Alain FONTAINE, arrive également à expiration.

En conséquence, nous vous suggérons de le renouveler pour une nouvelle période de six exercices sociaux.

16. - Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet, toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

17. - Tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices

cf annexe 2

18. - Rapport du président (En vertu des dispositions de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce et relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008)

La loi fait obligation au Président du Conseil d'administration des sociétés anonymes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport précise également les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration le 20 avril 2009 et transmis aux Commissaires aux comptes.

I – LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En matière du code de gouvernement d'entreprise

Notre société n'a pas souhaité se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP – MEDEF de décembre 2008, ce pour des raisons développées ci-après. Cependant, elle a souhaité tenir compte de certaines de ses recommandations en les adaptant au caractère spécifique de la société.

En matière d'indépendance des membres du conseil

La société E.G.T.N. est contrôlée en matière capitalistique par la société CAP HOLDING dont le président est également le président directeur général de la société EGTN : Monsieur David FABRY.

Compte tenu du caractère familial de cette société, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à la nomination d'un administrateur indépendant.

Cependant par souci d'équité, il a été réservé un poste au conseil d'administration au groupe d'actionnaires minoritaires de manière à permettre à ces derniers d'avoir un droit de regard sur la stratégie de la société.

En matière de durée des mandats des membres du conseil

Pour des raisons historiques, la durée des mandats des membres du conseil est statutairement fixée au maximum légal, soit 6 années et non 4, comme le recommande le code de référence. Il n'a pas été jugé utile de proposer à l'assemblée une modification statutaire à cet égard.

En matière d'évaluation des travaux du conseil

Au regard de la nomination récente (2007) de la quasi totalité de ses membres, le conseil n'a pas encore initié un processus d'évaluation de ses travaux.

En matière de comité d'audit

Compte-tenu de sa composition qui est rappelée ci-après, notre conseil, à l'exception du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué, remplit les fonctions de Comité d'audit.

Une telle institution n'apporterait en effet rien de significatif à notre société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

En matière de comité des nominations et des rémunérations

Comme cela a été précisé ci-avant, aucun administrateur ne perçoit de rémunération de quelque nature que ce soit, directe et/ou indirecte, à l'exception des jetons de présence dont le montant global annuel a été rappelé en page 10 du rapport de gestion.

En conséquence, il serait inopérant de créer un comité des nominations et des rémunérations.

1. - Le Conseil d'Administration

- Les conditions de préparation des travaux du conseil

Pour permettre aux membres du conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toutes les informations ou documents nécessaires préalablement.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il souhaitait recevoir.

Les délégués du Comité d'entreprise ont bénéficié dans les mêmes délais, des mêmes informations que les membres du conseil.

- La tenue des réunions du conseil

Les réunions du conseil sont généralement convoquées au moins huit jours à l'avance et un dossier sur les points figurant à l'ordre du jour est généralement adressé en même temps à toutes les personnes invitées à y participer.

Les réunions se sont tenues au siège social.

Le conseil s'est réuni cinq (5) fois en 2008.

Presque tous les administrateurs ont participé à toutes les réunions du conseil d'administration.

Les délégués du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du conseil. Ils y ont assisté régulièrement.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à la réunion du conseil d'administration qui arrête les comptes annuels et celle qui examine et arrête les comptes semestriels.

Compte-tenu de la taille économique de la société EGTN et d'un organigramme juridique simplifié, le conseil d'administration n'a pas jugé opportun, pour l'instant, de mettre en place un règlement intérieur du conseil d'administration et de procéder à l'évaluation des travaux du Conseil d'administration (comme cela a été spécifié ci-avant).

Les sujets débattus lors des réunions des conseils d'administration ont été les suivants :

- ⇒ L'arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- ⇒ La répartition des jetons de présence pour l'exercice 2007.
- ⇒ Le renouvellement du PRA lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de mai 2008.
- ⇒ La préparation et la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle de mai 2008.
- ⇒ L'acquisition par la société de la quasi intégralité des parts composant le capital des SCI FABRY ROUSIES et RIM.
- ⇒ L'examen et l'arrêté des comptes semestriels (30 juin 2008).
- ⇒ L'examen et l'arrêté des comptes semestriels consolidés.
- ⇒ Les suites à donner au résultat des appels d'offre.
- ⇒ L'examen du projet de sortie de « bourse ».

2. – Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation spécifique n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

3. - Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Il est proposé à l'assemblée générale de fixer le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2009 (Cf. page 10 du rapport de gestion).

Le Conseil répartit de manière égalitaire entre ses membres lesdits jetons.

Aucun des mandataires sociaux ne perçoit d'autre rémunération directe et/ou indirecte autre que celle relative aux jetons de présence (Cf. page 10 du rapport de gestion).

4. - Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 15 des statuts.

II – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne de la société est mis en place par la Direction Financière.

Les risques majeurs ont été identifiés :

- Le patrimoine immobilier :

Ce dernier est assuré.

Une révision des valeurs a été effectuée en 2007 pour arrêter les bases des polices d'assurances.

Le document unique a été établi en temps utile et diffusé.

Une protection contre la foudre du site de SANTES a été mise en œuvre au cours de l'exercice 2005.

- L'exploitation industrielle :

L'autorisation d'exploiter la plus récente date de 2000.

La certification ISO 9001, version 2000, a été obtenue en janvier 2004 pour les activités de conditionnement, entrepôts et transport. Elle a été renouvelée en décembre 2008 jusqu'au 31 Décembre 2011.

- L'activité de transport :

Il existe une prévoyance particulière propre aux chauffeurs en cas d'accident-invalidité.

- L'activité commerciale (entreposage et manutention, conditionnement, transport) :

Notre activité est largement marquée par la présence d'un petit nombre de clients avec qui la société réalise une part importante de son chiffre d'affaires. En effet au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, 84% du chiffre d'affaires a été réalisé avec quatre clients.

Dans le cadre du contrôle interne, il est vérifié que les éléments facturés sont en adéquation avec les prestations effectuées.

- Les autres départements de l'entreprise :

Les départements ressources humaines, finance et administratif ont, à compter du 31 août 2008 été totalement externalisés pour alléger les frais de structure. C'est dans ce cadre qu'une convention de prestations de services correspondant aux missions assumées par ces départements a été conclue avec la société SAM, SARL au capital de 4.000 €, dont le siège social est à FEIGNIES (59750), rue Robert Fabry, et dont les gérants sont Messieurs Michel et David FABRY.

Au sein du département finance, il existe une procédure de contrôle des règlements des clients et des décaissements.

Elle est adaptée à chacune des branches d'activités. Des tests sont pratiqués pour vérifier l'efficacité du système de recouvrement.

Concernant les opérations intervenues avec les sociétés apparentées, il est précisé qu'au cours du dernier exercice social un contrat de sous-traitance conclu avec la société ITS FABRY s'est poursuivi selon les mêmes clauses et conditions que celles négociées de manière liminaire. La prestation de sous-traitance pour le client ARC INTERNATIONAL a fait l'objet d'une facturation de 1 060 486.20 €. De nouveaux clients d'ITS FABRY ont fait l'objet de sous-traitance de stockage auprès d'EGTN pour un montant total facturé sur l'exercice 2008 de 60 408.75 €.

Fait à Santes, le 7 Mai 2009

Le Président du Conseil d'Administration

II — CONCERNANT LE GROUPE

Nous rappelons que le groupe comprenait jusqu'en novembre 2007 :

EGTN : maison mère (rapport ci-dessus)

LEBEAU : filiale à 99,76%

CDTI : filiale à 68%

Depuis le 30 juin 2008, la société a pris deux participations nouvelles au sein des sociétés civiles immobilières : SCI FABRY ROUSIES et SCI RIM.

Elle a créé la société ECN le 23 décembre 2008 dont elle détient 99,8% du capital.

Au 31/12/2008 le périmètre de consolidation du groupe « EGTN » se présentait donc comme suit :

Sociétés	Siège social	SIRET	Méthode de consolidation	% de détention
SCI FABRY ROUSIES	Parc des Longenelles Rue Robert Fabry 59750 FEIGNIES	388 810 806 00017	intégration globale	99.25%
SCI RIM	Rue de la Mairie 59131 ROUSIES	430 390 492 00014	intégration globale	99.00%
SARL ECN	30 rue du Général Koenig 59211 SANTES	509 749 370 00011	intégration globale	99.80%

A/ Activités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008

1. - Activités de la filiale SCI FABRY ROUSIES

Société civile au capital de 204,28 €

Siège social : Rue Robert Fabry à FEIGNIES (59750)

388 810 806 RCS Valenciennes

Objet et activité : Acquisition, gestion et exploitation d'immeubles, achat de matériel s'y trouvant

Quote-part détenue : 99,25%

En Milliers d'euros	2008
Chiffre d'Affaires	107
Résultat courant avant impôt	23
Résultat net	23

2.- Activités de la filiale SCI RIM

Société civile au capital de 1.524,49 €

Siège social : rue de la Mairie à ROUSIES (59131)

430 390 492 RCS Valenciennes

Objet et activité : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis à ROUSIES, rue de la mairie.

Quote-part détenue : 99%

En Milliers d 'euros	2008
Chiffre d'Affaires	95
Résultat courant avant impôt	46
Résultat net	46

3. – Activités de la filiale ECN :

SANS

B/ Evènement survenu depuis la clôture de l'exercice :

NEANT

C/ Groupe consolidé :

1. - Présentation chiffrée

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standard-IFRS).

	Note	31/12/2008	31/12/2007
Activités en exploitation			
Chiffre d'affaires		9 106 866	10 807 282
Autres produits des activités ordinaires		36 274	42 471
Produits des activités ordinaires		9 143 140	10 849 753
Matières premières et autres approvisionnements		684 106	751 492
Autres achats et charges externes		3 547 923	4 375 791
Charges de personnel	3.2.2	3 872 285	4 206 984
Impôts, taxes et versements assimilés		561 287	568 995
Dotations aux amortissements et aux provisions		767 585	711 362
Autres produits et charges		305 837	-26 431
Résultat opérationnel		-595 883	261 560
Produits financiers nets	3.2.3	118 038	246 314
Résultat avant impôts		-477 845	507 874
Impôts	3.2.1.1	-130 132	206 757
Résultat des activités poursuivies (A)		-347 713	301 117
Résultat des activités abandonnées ou destinées à être abandonnées (B)			1 065 655
<i>dont mali / boni de la cession des activités abandonnées</i>			668 439
<i>dont résultat de la période :</i>			397 216
- Part groupe			287 887
- Part minoritaires			109 329
RESULTAT NET = A + B		-347 713	1 366 772
Intérêts minoritaires		-136	109 329
RESULTAT NET		-347 577	1 257 443
<i>Résultat par action</i>		-2.02	7.30
<i>Résultat dilué par action</i>		-2.02	7.30

Compte tenu de la création d'un nouveau groupe consolidé à compter du 30 Juin 2008, il n'existe pas de cohérence entre les deux exercices consolidés car les périmètres des dits comptes sont distincts.

En conséquence, le compte de résultat consolidé présenté ci-avant sur les deux derniers exercices sociaux, comprend :

- a) D'une part, le résultat des activités poursuivies
- b) D'autre part, celui des activités des filiales CDTI et LEBEAU prorata temporis du 1^{er} Janvier 2007 au 12 novembre 2007, en ce qui concerne l'exercice clos le 31/12/2007 et les activités des filiales SCI FABRY Rousies et SCI RIM prorata temporis du 30 Juin 2008 au 31 Décembre 2008, pour ce qui concerne l'exercice clos le 31/12/2008.

2. - Approbation des comptes consolidés

Nous vous demandons d'approuver ces comptes consolidés, qui se soldent par une perte nette (part du groupe) de 347 577 €.

III - CONCLUSION

Votre Conseil vous invite enfin à approuver les comptes qu'il vous présente, le texte des résolutions qu'il vous propose et le quitus de sa gestion qu'il sollicite pour l'exercice écoulé.

Fait à Santes, le 7 Mai 2009

Le conseil d'administration

EGTN
S.A. au capital de 3.445.500 €
SIÈGE SOCIAL : SANTES (59211) Rue du Général Koenig n° 30
455 504 324 RCS Lille

ANNEXE 1 AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2009 A 10 HEURES

Conséquences sociales de l'activité :

L'effectif permanent au 31 décembre 2008 de la société était de 104 personnes (dont 1 en contrat à durée déterminée, un contrat d'apprentissage et 102 contrats à durée indéterminée) contre 121 au 31 décembre 2007.

Le recours à la main d'œuvre temporaire a représenté 45 personnes en 2008. Il est en diminution de 42% en 2008 par rapport à 2007 en raison de la baisse d'activité.

L'accord RTT à 35 heures mis en place en juin 1999 est toujours en vigueur.

La N.A.O. (Négociation Annuelle Obligatoire) en date du 12 décembre 2008 a abouti à un accord partiel sur :

- les bons de fin d'année,
- et la prise en charge de la mutuelle à 50%.

La prime de fin d'année correspond à 72% du SMIC. Elle a été contractualisée pour l'ensemble des salariés (pour une année de présence et un contrat de travail à temps plein).

Un bon CADHOC d'une valeur de 139 € est offert par personne pour la fête de St ELOI, ainsi qu'un bon CADHOC de 139 € par personne pour le Noël des adultes.

Quatre heures sont imputées au compteur RTT pour la fête de ST ELOI.

Le budget annuel de formation continue s'est élevé à 44.940 €.

En réunions mensuelles, sont traitées, la formation continue, et les œuvres sociales de la Délégation Unique du Personnel (D.U.P.).

Depuis le 9 janvier 2006, il existe un comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), réuni régulièrement tous les trimestres.

Conséquences environnementales de l'activité :

- Les déchets sont triés par catégories, mis en bennes ou compacteurs et traités par deux sociétés de récupération pour leur retraitement dans des centres agréés.
- Un maximum de surfaces disponibles a été traité en espaces verts, arborées et entretenues régulièrement.
- L'autorisation d'exploiter le site a été obtenue en 2000
- Une équipe de 2nde intervention a été formée et recyclée annuellement pour assurer la protection du personnel et des installations.
- Au cours de l'exercice 2005 a été mis en place une protection contre la foudre du site de SANTES.

EGTN
S.A. au capital de 3.445.500 €
SIÈGE SOCIAL : SANTES (59211) Rue du Général Koenig n° 30
455 504 324 RCS Lille

ANNEXE 2 AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2009 A 10 HEURES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE
	2004	2005	2006	2007	2008
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	3.445.500	3.445.500	3.445.500	3.445.500	3.445.500
Nombre des actions ordinaires existantes	172.275	172.275	172.275	172.275	172.275
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer:					
. Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
. Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	7.819.265	7.302.804	7.869.188	10.807.282	9.010.764
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1.442.972	1.151.627	1.179.648	3.034.936	175.379
Impôts sur les bénéfices	123.396	39.344	106.605	242.036	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	77.699	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	462.217	384.475	397.927	2.112.907	(413.050)
Résultat distribué	585.735	585.735	-	2.497.987,5	-
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	7,6	6,46	6,22	15,76	1,02
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,68	2,23	2,3	12,26	(2,40)
Dividende net attribué à chaque action	3,40	3,40	-	14,50	-
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	126	122	118	121	104
Montant de la masse salariale de l'exercice	2.629.320	2.648.496	2.632.818	2.839.843	2.681.256
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1.065.426	1.124.897	1.191.215	1.289.441	1.191.027

JEAN-FRANÇOIS PANSARD
Commissaire aux comptes

26 Boulevard du Général de Gaulle
59100 Roubaix

PIERRE GILMANT
Commissaire aux comptes

22 rue du Château
59100 Roubaix

EGTN

Société Anonyme au capital de 3 445 500 euros

Siège social : 30, rue du général Koenig - 59211 Santes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 -

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société EGTN tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Valorisation des immobilisations corporelles

- La note 1.6 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à l'amortissement des éléments corporels inscrits à l'actif.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et avons mis en œuvre les tests nécessaires pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Valorisation des titres de participations

- La note 1.7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la dépréciation des éléments financiers inscrits à l'actif.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et avons mis en œuvre les tests nécessaires pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Roubaix, le 7 mai 2009

Les commissaires aux comptes,

JEAN-FRANÇOIS PANSARD

PIERRE GILMANT

JEAN-FRANÇOIS PANSARD
Commissaire aux comptes

26, Boulevard du Général de Gaulle
59100 ROUBAIX

PIERRE GILMANT
Commissaire aux comptes

22 rue du Château
59100 ROUBAIX

EGTN S.A.

Société Anonyme au capital de 3 445 500 euros

Siège social : 30, rue du général Koenig - 59211 SANTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 -

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société EGTN tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

4. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

5. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.5.5 de l'annexe expose les principes et méthodes d'évaluation appliquées, notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles et les contrats de location. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations données dans les notes de l'annexe, et avons mis en œuvre les tests nécessaires pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.
- La section « Acquisitions des SCI » de la note 2.5.5 de l'annexe expose l'incidence de l'acquisition des SCI comme un achat d'actifs isolés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié le bien-fondé du traitement retenu et les informations fournies dans les notes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

6. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Roubaix, le 7 mai 2009

Les commissaires aux comptes,

JEAN-FRANÇOIS PANSARD

PIERRE GILMANT

**Rapport du Président du Conseil d'administration, en application de l'article L 225-37
dernier alinea du Code de Commerce, sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle
interne**

La loi fait obligation au Président du Conseil d'administration des sociétés anonymes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport précise également les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration le 20 avril 2009 et transmis aux Commissaires aux comptes.

I – LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En matière du code de gouvernement d'entreprise

Notre société n'a pas souhaité se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP – MEDEF de décembre 2008, ce pour des raisons développées ci-après. Cependant, elle a souhaité tenir compte de certaines de ses recommandations en les adaptant au caractère spécifique de la société.

En matière d'indépendance des membres du conseil

La société E.G.T.N. est contrôlée en matière capitalistique par la société CAP HOLDING dont le président est également le président directeur général de la société EGTN : Monsieur David FABRY.

Compte tenu du caractère familial de cette société, il n'a pas été jugé nécessaire de procéder à la nomination d'un administrateur indépendant.

Cependant par souci d'équité, il a été réservé un poste au conseil d'administration au groupe d'actionnaires minoritaires de manière à permettre à ces derniers d'avoir un droit de regard sur la stratégie de la société.

En matière de durée des mandats des membres du conseil

Pour des raisons historiques, la durée des mandats des membres du conseil est statutairement fixée au maximum légal, soit 6 années et non 4, comme le recommande le code de référence. Il n'a pas été jugé utile de proposer à l'assemblée une modification statutaire à cet égard.

En matière d'évaluation des travaux du conseil

Au regard de la nomination récente (2007) de la quasi totalité de ses membres, le conseil n'a pas encore initié un processus d'évaluation de ses travaux.

En matière de comité d'audit

Compte-tenu de sa composition qui est rappelée ci-après, notre conseil, à l'exception du Président Directeur Général et du Directeur Général Délégué, remplit les fonctions de Comité d'audit.

Une telle institution n'apporterait en effet rien de significatif à notre société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

En matière de comité des nominations et des rémunérations

Comme cela a été précisé ci-avant, aucun administrateur ne perçoit de rémunération de quelque nature que ce soit, directe et/ou indirecte, à l'exception des jetons de présence dont le montant global annuel a été rappelé en page 10 du rapport de gestion.

En conséquence, il serait inopérant de créer un comité des nominations et des rémunérations.

1. - Le Conseil d'Administration

- Les conditions de préparation des travaux du conseil

Pour permettre aux membres du conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leur communiquer toutes les informations ou documents nécessaires préalablement.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué, dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il souhaitait recevoir.

Les délégués du Comité d'entreprise ont bénéficié dans les mêmes délais, des mêmes informations que les membres du conseil.

- La tenue des réunions du conseil

Les réunions du conseil sont généralement convoquées au moins huit jours à l'avance et un dossier sur les points figurant à l'ordre du jour est généralement adressé en même temps à toutes les personnes invitées à y participer.

Les réunions se sont tenues au siège social.

Le conseil s'est réuni cinq (5) fois en 2008.

Presque tous les administrateurs ont participé à toutes les réunions du conseil d'administration.

Les délégués du Comité d'entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du conseil. Ils y ont assisté régulièrement.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à la réunion du conseil d'administration qui arrête les comptes annuels et celle qui examine et arrête les comptes semestriels.

Compte-tenu de la taille économique de la société EGTN et d'un organigramme juridique simplifié, le conseil d'administration n'a pas jugé opportun, pour l'instant, de mettre en place un règlement intérieur du conseil d'administration et de procéder à l'évaluation des travaux du Conseil d'administration (comme cela a été spécifié ci-avant).

Les sujets débattus lors des réunions des conseils d'administration ont été les suivants :

- ⇒ L'arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- ⇒ La répartition des jetons de présence pour l'exercice 2007.
- ⇒ Le renouvellement du PRA lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle de mai 2008.
- ⇒ La préparation et la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle de mai 2008.
- ⇒ L'acquisition par la société de la quasi intégralité des parts composant le capital des SCI FABRY ROUSIES et RIM.
- ⇒ L'examen et l'arrêté des comptes semestriels (30 juin 2008).
- ⇒ L'examen et l'arrêté des comptes semestriels consolidés.
- ⇒ Les suites à donner au résultat des appels d'offre.
- ⇒ L'examen du projet de sortie de « bourse ».

2. – Limitations des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation spécifique n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

3. - Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Il est proposé à l'assemblée générale de fixer le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2009 (Cf. page 10 du rapport de gestion).

Le Conseil répartit de manière égalitaire entre ses membres lesdits jetons.

Aucun des mandataires sociaux ne perçoit d'autre rémunération directe et/ou indirecte autre que celle relative aux jetons de présence (Cf. page 10 du rapport de gestion).

4. - Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 15 des statuts.

II – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne de la société est mis en place par la Direction Financière.

Les risques majeurs ont été identifiés :

- Le patrimoine immobilier :

Ce dernier est assuré.

Une révision des valeurs a été effectuée en 2007 pour arrêter les bases des polices d'assurances.

Le document unique a été établi en temps utile et diffusé.

Une protection contre la foudre du site de SANTES a été mise en œuvre au cours de l'exercice 2005.

- L'exploitation industrielle :

L'autorisation d'exploiter la plus récente date de 2000.

La certification ISO 9001, version 2000, a été obtenue en janvier 2004 pour les activités de conditionnement, entrepôts et transport. Elle a été renouvelée en décembre 2008 jusqu'au 31 Décembre 2011.

- L'activité de transport :

Il existe une prévoyance particulière propre aux chauffeurs en cas d'accident-invalidité.

- L'activité commerciale (entreposage et manutention, conditionnement, transport) :

Notre activité est largement marquée par la présence d'un petit nombre de clients avec qui la société réalise une part importante de son chiffre d'affaires. En effet au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, 84% du chiffre d'affaires a été réalisé avec quatre clients.

Dans le cadre du contrôle interne, il est vérifié que les éléments facturés sont en adéquation avec les prestations effectuées.

- Les autres départements de l'entreprise :

Les départements ressources humaines, finance et administratif ont, à compter du 31 août 2008 été totalement externalisés pour alléger les frais de structure. C'est dans ce cadre qu'une

convention de prestations de services correspondant aux missions assumées par ces départements a été conclue avec la société SAM, SARL au capital de 4.000 €, dont le siège social est à FEIGNIES (59750), rue Robert Fabry, et dont les gérants sont Messieurs Michel et David FABRY.

Au sein du département finance, il existe une procédure de contrôle des règlements des clients et des décaissements.

Elle est adaptée à chacune des branches d'activités. Des tests sont pratiqués pour vérifier l'efficacité du système de recouvrement.

Concernant les opérations intervenues avec les sociétés apparentées, il est précisé qu'au cours du dernier exercice social un contrat de sous-traitance conclu avec la société ITS FABRY s'est poursuivi selon les mêmes clauses et conditions que celles négociées de manière liminaire. La prestation de sous-traitance pour le client ARC INTERNATIONAL a fait l'objet d'une facturation de 1 060 486.20 €. De nouveaux clients d'ITS FABRY ont fait l'objet de sous-traitance de stockage auprès d'EGTN pour un montant total facturé sur l'exercice 2008 de 60 408.75 €.

Fait à Santes, le 7 Mai 2009

Le Président du Conseil d'Administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT

JEAN-FRANÇOIS PANSARD
Commissaire aux comptes

26, Boulevard du Général de Gaulle
59100 ROUBAIX

PIERRE GILMANT
Commissaire aux comptes

22 rue du Château
59100 Roubaix

EGTN S.A.

Société Anonyme au capital de 3 445 500 euros

Siège social : 30, rue du général Koenig – 59211 SANTES

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société

- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 -

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société EGTN S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

1. Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

2. Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Roubaix, le 7 mai 2009

Les commissaires aux comptes,

JEAN-FRANÇOIS PANSARD

PIERRE GILMANT

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEUR RESEAU AU TITRE DE L'EXERCICE 2008
--

	Jean-François PANSARD				Pierre GILMANT			
	MONTANT HT		%		MONTANT HT		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés								
Maison mère	50 350	50 238	100%	100%	20 000	23 450	100%	100%
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
Missions accessoires	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-Total	50 350	50 238	100%	100%	20 000	23 450	100%	100%
Autres prestations le cas échéant								
- Juridique, fiscal, social,								
- Technologie de l'information,								
- Audit interne,								
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)								
Sous-Total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	50 350	50 238	100%	100%	20 000	23 450	100%	100%